DERNIERE EDITION

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 35,314

IIXIEME ANNEE—No 222 | MONTREAL, MERCREDI 25 JUILLET 1894 | 1 CENTIN

Rév Ed Paradis 1894 Séminaire

EMPLOI DEMANDE

DEUX JEUNES GENS, de nationalite française, désirent un emploi comme cocher, garçon de restaurant ou autre position semblable. Ecrire a F. C., bureau de LA PRESSE. 221—5

SITUATION DEMANDEE—Deux institutrices diplômées pour école modèle et pouvant enseigner le français et l'anglais, désirent avoir une place d'école dans un village. S'adresser par lettre a I. L. Taillefer, Montebello. 221—jno

UNE BONNE MODISTE sachant tailler et ajuster désire travailler dans les familles privées. S'adresser rue Lagauchetière, No 254. 222—2

UN INSTITUTEUR diplômé pour école-modèle, anglais et français, ayant 25 ans d'experience et muni des meilleurs certificats. offre ses services pour la prochaine année scolaire. S'adresser A. J. M. S. B., bureau de LA PRESSE. 6juil—1mv—1m

UNE BONNE COUTURIERE demande de l'ouvrage dans les maisons privées. S'adresser 1608 rue Ste Catherine. 222—2

UNE JEUNE FILLE sollicite une position comme commis ou caissière dans un magasin. S'adresser par lettre à N. A. P., bureau de LA PRESSE. 222—1

UN JEUNE HOMME ayant plusieurs années d'experience dans le commerce, parlant l'anglais et le français, sollicite un emploi quelconque. Ecrire à T. O. Bureau de LA PRESSE. 222—3

UNE JEUNE FILLE demande de la copie, anglaise ou française, pour faire au clavigraphe ; prix modéré. S'adresser au No 1586½ rue Notre-Dame. Chambre No 4. 222—3p

LE BUREAU DU TRAVAIL de LA PRESSE est ouvert de neuf heures du matin a une heure de l'apres midi, inclusivement.

LES PATRONS désirant des employés peuvent s'adresser au Bureau du Travail de LA PRESSE, No 71A rue St Jacques. Ils y trouveront :

Apprentis : tailleur de pierre, 1 ; confiseur, 1 ; plombier, 1 ; mecanicien, 3 ; machiniste, 6 ; barbier, 1 ; cigarier, 1 ; bijoutier, 2 ; ferblantier, 1 ; pâtissier, 1 ; tourneur, 1 ; charron, 1 ; pharmacien, 1 ; couvreur, 1.
3 aides-forgeron.
19 assistants-teneurs de livres.
5 agents.
1 architecte.
2 bouchers.
1 bourreur.
3 briquetiers.
3 boulangers.
1 barbier.
8 clavigraphistes (femmes et hommes).
7 charpentiers-menuisiers.
15 charretiers.
1 charcutier.
1 chauffeur de locomotive.
4 chauffeurs.
20 collecteurs.
14 cochers.
6 copistes.
8 conducteurs d'ascenseur.
6 cordonniers.
4 cuisiniers.
1 couturier.
Commis : mercerie, 3 ; épicerie, 26 ; hôtel, 11 ; bureau, 29 ; voyageur, 6 ; nouveauté, 8 ; chaussures, 3 ; passementerie, 1 ; grain, 1 ; huile et peinture, 1 ; medecines patentées, 1 ; quincaillerie, 3 ; tabac, 1 ; boucherie, 1 ; tapis et marchandises chinoises, 1.
4 couples mariés désirent se placer dans une maison privee ou dans un restaurant.
7 comptables.
1 couturière dans les hardes d'hommes.
1 confiseur.
1 cuisinière.
1 caissière.
Drivers : divers, 32 ; épicerie, 11 ; pain, 7 ; vaisselle, 1 ; lait, 1 ; bière, 4 ; meubles, 2 ; boucherie, 2.
1 decoupeur et dessinateur dans le bois.
1 debiteur pour scierie.
1 équipe de 50 terrassiers.
1 fabricant de liqueurs françaises et de vins
3 femmes pour faire les bureaux.
8 filles commis.
3 fermiers-cultivateurs.
4 femmes de journée
4 filles desirant du travail dans une manufacture.
1 fille de table.
2 filles de restaurant.
1 faiseur de ressort de lit.
2 forgerons.
7 garçons de restaurants.
31 gardes-magasins (storemen).
24 gardiens.
21 garçons à tout faire.
15 hommes de cour.
56 hommes a tout faire.
1 homme habitué au travail des brasseries.
1 institutrice de première classe, connaissant l'anglais, le français, la stenographie et la calligraphie.
2 jardiniers.
2 machinistes.
12 mecaniciens.
5 menuisiers.
4 menageres.
4 milwright.
4 modistes désirant du travail dans une maison privée.
1 meublier.
1 marbrier.
3 ouvriers habitués aux travaux des moulins à scie.
1 polisseur de verre.
10 pointeurs (time-keeper).
10 peintres.
2 poseurs d'appareils de chauffage et d'éclairage.
3 pressiers.
2 plombiers.
2 polisseurs de meubles.
2 stenographes (femmes).
1 serrurier.
2 stenographes.
11 teneurs de livres.
4 typographes.
8 terrassiers.
2 voituriers.

Les personnes ayant les Nos 805, 703, 531, 501, 793, 782, 733 sont priées de se présenter au Bureau du Travail de LA PRESSE, demain matin, a neuf heures.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne servante générale pour un couple pas d'enfants, bons gages, 631 rue Berri. 221—3

ON DEMANDE une servante générale pour 2 personnes. S'adresser No 351 rue Dorchester, de 9 hrs a. m. a 2 hrs p. m. 221—3

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille, demeurant à Vaudreuil. S'adresser au No 60 avenue Laval. 221—3

ON DEMANDE une institutrice diplômée. S'adresser C. S. Tassé, St Laurent, comté Jacques-Cartier. 217—6

ON DEMANDE une bonne servante au No 429A rue St-Antoine. 221—3

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE trois institutrices diplômées. S'adresser a Casimire Latour, St-Sauveur des Monts, comte de Terrebonne. 222—2

ON DEMANDE un forgeron. S'adresser à L. Lachapelle, forgeron, rue Notre-Dame, Maisonneuve. 222—3

ON DEMANDE un garçon de 14 ou 15 ans sachant parler anglais et français, pour apprendre le métier de tailleur. S'adresser 118½ rue St Antoine. 222—1

ON DEMANDE une servante générale avec references, pas de lavage. 170½ rue St Hubert. 221—3

ON DEMANDE un commis sachant parler anglais et français pour une epicerie, au No 256 rue Ibernia, Pte St Charles. 221—3

ON DEMANDE des filles expérimentées pour faire les chemises d'hommes. N. E. Brais, 589 rue Dorchester. 221—3

ON DEMANDE une fille intelligente parlant tres bien anglais et français pour répondre au telephone dans une grande manufacture. S'adresser en anglais en spécifiant le salaire que l'on veut avoir a Boite B. P. 1125. 222—2

ON DEMANDE une servante générale, aussi une jeune fille pour avoir soin des enfants, au 692 rue Sherbrooke. 222—1

ON DEMANDE des élèves pour apprendre la stenographie et clavigraphie, anglaise et française. Bonnes conditions. S'adresser 4ème étage, No 4 St Laurent. 222—2

ON DEMANDE des bons peintres blanchisseurs. S'adresser au No 2136 rue Notre-Dame. 222—1

ON DEMANDE une fille de salle et une cuisinière au No 529 rue Craig. 222—1

ON DEMANDE un apprenti tailleur d'une couple d'années d'experience ou une couturière. S'adresser immédiatement a M. Racette, 40 Plessis. 222—1

ON DEMANDE des solliciteurs stables et habiles pour la ville et la campagne. S'adresser immédiatement à la National Mutual Loan & Building Society, 204 rue Saint Jacques. 222—6

ON A BESOIN d'une bonne d'enfants et d'une fille de chambre bien recommandées. S'adresser à Dame Berthiaume, No 339 rue St-Paul. 218—6

ON DEMANDE un commis de trois ans d'experience dans l'epicerie et de bonnes recommandations. S'adresser No 29 rue Chatham. 220—3

ON DEMANDE une femme de ménage, 534 rue Lagauchetière. 220—3

ON DEMANDE une servante pour prendre soin des enfants et aider au ménage, 157 rue Sanguinet. 220—3

ON DEMANDE une bonne fille forte de bonne volonté pour faire le lavage et l'ouvrage général, dans un restaurant. Pas d'ouvrage le dimanche. Welsh et Rough, 1796 rue Notre-Dame. 220—3

ON DEMANDE une servante Dr Laberge bureau de santé, hôtel-de-ville. 220—6

ON DEMANDE à louer la vitrine d'un magasin dans un centre de la ville. Ecrire par lettre A. O., bureau de LA PRESSE. 218—6

MAISONS A LOUER

A LOUER—Au No 531 rue Hypolite, logement de quatre appartements. Prix $5. E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame. 221-6

A LOUER—Rue Hypolite, No 533, jolis bas de maison contenant quatre appartements, w. c. Loyer $6. E. R. Gareau, 1586½ rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice. 221—6

A LOUER—Ces bureaux si confortables et situés dans une localité si centrale. No 32 rue St-Gabriel. Ils seront réparés et amenagés au gré des locataires, ou toute la maison sera louée pour un commerce ou toute autre fin analogue. S'adresser G. S. Brush, 34 rue King. 156—jno

BAS DE MAISON A LOUER, 286 rue Drolet. Cinq chambres. $8 par mois, pas de taxes. S'adresser au No 290 rue Drolet. 217—jno

MAGASIN ET ETAGE à louer, 375 rue St-Jacques, separément ou ensemble, loyer bas. S'adresser a W. Walker, 121 rue St-François Xavier. 222—6

MAISON A LOUER—Bonne maison en pierre, pouvant servir de magasin, avec cour, écurie et w.c. S'adresser 190 rue St Urbain. 221—jno

CHAMBRES A LOUER

A LOUER—Magnifiques pianos à louer. S'adresser à 16 rue St Jacques, chambre 12, entre 1 et 3 hrs p.m. 219—6

CHAMBRE meublée a louer, prix $4, avec usage de la cuisine $5, 188 Cadieux. 222-2

A VENDRE

A VENDRE—Un restaurant licencié, licence payée, situé dans un bon centre, S'adresser No 261 rue Ste Catherine, a Jos. Paquin. 221—5

A VENDRE—3 bons hôtels, licences payées un restaurant, licence payée, $200 de boissons, prix $400 comptant, balance a termes. Un magasin, seconde main, prix $250, magasin de provision a prix de factures. S'adresser Castelli et Bolduc, 1572 Notre-Dame, en face palais Justice. 221—3

A VENDRE—Un magnifique magasin de cigares et tabac. Aussi, un salon de toilette attaché au magasin. S'adresser à U. Malette, 2017 Notre-Dame, Montreal. 221—6

A VENDRE—Un magasin de tabac et bonbons ; aussi boutique de barbier. S'adresser au No 564 rue Amherst. 221—5

A VENDRE—Un Placement de 12 0|0. Six logements, loyer $600 par année. Prix $5,000. Se présenter au No 417 édifice du Board of Trade, W. M. Perrin. 220—3

A VENDRE—A bon marche, 8 balançoires doubles, nouveau modele ; on peut les voir fonctionner tous les jours au Parc Sohmer, Denny et Bouteiller, propriétaires. 220—6

A VENDRE—Un restaurant licencié, licence payée, situé au No 415 rue St Laurent, Telesphore Hogue. 217—6

A VENDRE—Un magasin consistant en cigares et bonbons, situé sur la rue St Jacques. Ecrire à N. Z. bureau de LA PRESSE. 218—6

A VENDRE

A VENDRE—Une boutique de barbier et magasin de tabac, trois bonne clientèle ; cause, mort du proprietaire, sa femme ne pouvant plus s'occuper des affaires. Vendra a bon marché. 295 Notre-Dame, Hochelaga. 215—10

A VENDRE—Un etal de boucher avec bonne clientele. Loyer $6.00 par mois. S'adresser 142 rue Poupart. 270—6

A VENDRE—A Valleyfield un magasin de chaussures, situé dans le centre de la ville, près des manufactures. Conditions faciles. S'adresser a J. B. Gagnon, rue St Laurent, Valleyfield. 218—6

A VENDRE—Un restaurant licencié établi au delà de 50 ans et dans un centre de la ville. Pour informations écrire a Restaurant, bureau de LA PRESSE. 218—6

A VENDRE—Cottage bois et brique, deux logements, Nos 454 et 456 avenue Laval. Conditions faciles. S'adresser au No 815 rue Cadieux. 23—6

A VENDRE—Exterminateur des rats et de toute autre vermine. En boites de 25c, 50c et $1. On remettra l'argent si cette preparation ne chasse pas la vermine. 71 rue St Laurent. 220—6

A VENDRE—Vingt-quatre perroquets Isla de Pinos (Cubains) a bon marché. S'adresser a Napoleon Coderre, 146 rue Lagauchetiere, Montréal. 222—1

A VENDRE à bon marché ou à échanger pour un cheval de route, un bon cheval de travail, au No 692 rue Sherbrooke. 222-1

A VENDRE—Grand piano de concert de Weber, de New-York $375, toutes les améliorations modernes, a tres bon marché pour une salle, une école, un collège ou un couvent. S'adresser aux entrepôts de C. W. Lindsay, 2268, 2270 et 2272 rue Ste Catherine. 222—2

A VENDRE—Pour cause de santé, un magnifique restaurant et fonds d'épiceries, conditions faciles. No 870 rue Cadieux. 222—3

A VENDRE pour cause de santé—Epicerie licenciée, avec stock frais et bien assorti. S'adresser par lettre à J. et L., LA PRESSE. 220—

A VENDRE—Petit hôtel, licence payée, $250 boissons, place centrale, vendra $300 comptant, balance termes faciles. Aussi epicerie licenciée, coin de rues, seule dans le quartier, vendra prix facture. S'adresser Gilbert Martin, 25 rue St Jacques. 220—3

A VENDRE un Etal de boucher. S'adresser 330 rue Atwater. 218—6

A VENDRE—Un engin force 10 chevaux. S'adresser 40 Place Jacques-Cartier. 132—jno

A VENDRE—Le moulin a farine situé à St Roch l'Achigan. Titres clairs. Temps pour payer. S'adresser à E. G. Laverdure, Ottawa, Ont. 110—jno

A VENDRE—Hôtels, restaurants, magasins de fruits et confiseries. L. Harris, 1388 Ste Catherine, près de la rue St Urbain. A louer, maisons meublées ou non meublées, logements, chambres. 103—jno

A VENDRE, par millions, rognures de bois séchées au four pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupée $2.50 ; épinette rouge en blocs $1.75 ; blocs de moulins $1.60 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid & Cie, coin des rues St-Jacques et Guy. 149—jno

BOIS SEC POUR ALLUMER le POELE
Gros voyage..... $2.00
Rognures..... $1.50
HENDERSON FRERES, 344 Williams. Tel. 8311 11—jno

LARD EN BARILS A VENDRE—Lard frais, salé et grillé, saindoux en seaux, barils et tinettes. Wm. Morgan & Fils, Abattoir St Henri. 215—12

PERDU

PERDU—Un jeune chien epagneul, brun et blanc. Celui qui le trouvera est prié de le remettre au No 1045 rue St Laurent. Récompense sera offerte. 222—1

PERDU—Une vache cendrée et les cornes tournées. S'adresser a Henri Hétu, 206 rue Brebœuf. 221—3

PERDU—Samedi soir ou dimanche matin, dans le quartier St-Jacques, un bill de $10. Récompense. G. P., 559 St-André. 221 3

TROUVE

TROUVE—Dimanche, le 22 courant, à St-Lambert, sur l'avenue Victoria, une chaîne en or pour Dame. La propriétaire pourra la reclamer chez madame A. Prudhomme, avenue Victoria, St Lambert. 221-3

DIVERS

BAZAR A VARENNES, au profit des orphelins de l'Hospice Lagemmerais, dans une des salles du Collège, mercredi le 25 courant et les jours suivants. 218—8

PENSION—Madame A. Lefrançois, garde-malade pour dames. Pension confortable et les soins des meilleurs médecins ; strictement privee. Conditions faciles. No 78 rue St Dominique. 219—15

STAR PORTRAIT Co., à Montréal, demande agents résidant à la campagne ou à la ville pour prendre des ordres pour reproduction solaire a 35 cents pièce. 222-2

MAISON A VENDRE | Dans une partie centrale du haut de la ville, façade en pierre, tres beau coin et fenêtres en saillie, 3 etages, bien finis, 6 chambres a coucher. Construite depuis 3 ans seulement, et maintenant teintée à neuf et blanchie. A vendre suivant la valeur de la cotisation. Une chance rare.
A. G. ROSS & CIE.
Standard Building,
57—jno 157 rue St-Jacques

MANUFACTURE DE BILLARDS Et d'accessoires
Importateurs de materiel de billard de toute sorte, boules pour jeux de quilles et quilles. Réparations de tout genre.
E. L. ETHIER & Cie
Téléphone 6057. 86 rue St Denis
On achètent les Billards et Pools d'occasion 70—1mv—jno

Mrs. May Johnson.

Les Pilules d'AYER

"Je voudrais pouvoir ajouter mon témoignage à celui de tant d'autres qui ont fait usage des Pilules d'Ayer, et dire que j'en prends depuis plusieurs années et que j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

Pour l'Estomac

et pour les maladies du foie ainsi que pour la guérison des migraines causées par ces dérangements, les Pilules d'Ayer sont sans égal. Quand mes amis me demandent quel est le meilleur remède pour les désordres de l'estomac,

du Foie et des Intestins

je leur réponds invariablement: 'les Pilules d'Ayer.' Prises à temps elles arrêteront un rhume, empêcheront la grippe, couperont la fièvre et régleront les organes digestifs. Elles sont faciles à prendre et

Sont les Meilleures

médecines de famille que j'aie jamais connues."—Mrs. MAY JOHNSON, 368 Rider Ave., New York City.

LES PILULES d'AYER

Les plus hautes Récompenses à l'Exposition Colombienne.

La Salsepareille d'Ayer pour le Sang.

VOICI L'ETE

—ET AVEC LUI—

SON CORTEGE DE MALADIES

Rappelez-vous que le Remède anticholérique du Dr Starr est sans égal pour guérir les crampes, les coliques, la dysenterie, la diarrhée et les maladies d'été de toutes sortes.

50c LA BOUTEILLE . . .
Chez tous les Pharmaciens.

WALLACE DAWSON
MONTREAL
177—jno

—LA—

NEW-BRUNSWICK

Royal Art Union
(LIMITEE)
De la Province du Nouveau-Brunswick
Capital-Actions - - $150,000
Incorporée pour encourager les Arts

Cette compagnie distribuera parmi les souscripteurs, le

31ème jour de Juillet 1894

3,432 œuvres d'Art, représentant une valeur de $65,115. Chaque souscripteur a une chance égale.

Le Grand Prix est un groupe d'œuvres d'art évalué à $13,755. Les billets de souscription sont en vente à la New-Brunswick Royal Art Union Gallery, à St Jean, N.B. Prix, $1.00 chacun. Outre de la chance qu'il y a chaque mois de gagner un prix de valeur, celui qui aura 12 billets mensuels et consécutifs de souscription recevra une œuvre d'art, signée par des artistes tels que Thos. Moran, N.A. ; Wm. H. Shelton et autres.

Envoyez l'argent pour vos souscriptions dans une lettre chargée ou par mandat-poste, cheque sur la banque, ou lettre de change, et adressez a

THE NEW-BRUNSWICK ROYAL ART UNION, Ltd.
ST-JEAN, N.B.

Circulaires et autres informations envoyees gratis.

On demande des agents partout
209—26

GLACIERES

40 modèles différents en pin, frêne et verre, de $7 en augmentant
GROS ET DETAIL
GEO. W. REED
783-785 RUE CRAIG
TELEPHONE 683 60—1mmjv—jno

PAS DE TRACE DE POISON

La mort de M. Edmond Charette

BAVARDAGE DE VOISINS

Le coroner McMahon a tenu, hier soir, une enquête sur la mort de M. Edmond Charette, de Sainte-Cunégonde, qui, selon la rumeur, avait été empoisonné. L'enterrement de M. Charette a eu lieu le 27 mai et, peu de temps après, des voisins prétendirent qu'il était mort dans des circonstances suspectes. Ce bruit parvint aux oreilles du coroner qui fut prié de faire exhumer le cadavre, comme nous l'avons annoncé hier.

M. le Dr Ruttan, de l'Université McGill, fit l'analyse de l'estomac, du foie et de la rate du défunt et, hier soir, il en a donné le résultat : "Je n'ai, a-t-il dit, trouvé aucune trace de poison. Cependant je ne voudrais pas assurer qu'il n'y a pas eu empoisonnement, car un grand nombre de poisons pourraient avoir été détruits par l'effet de la décomposition du cadavre. La décomposition aurait même pu détruire l'arsenic bien qu'en règle générale on devrait en voir des traces."

Mme Catherine Waters, épouse de M. J. Charbon, de Sainte-Cunégonde, a dit dans son témoignage que quand le défunt est revenu de son travail, sa femme lui a donné un verre d'eau-de-vie et que, immédiatement après il est tombé malade et s'est mis à vomir. Il a prétendu que sa femme lui avait donné du poison avec l'eau-de-vie, puis a jeté la bouteille qui contenait la boisson.

Quelques autres témoins disent qu'après la mort de Charette la langue de ce dernier était blanche. On leur a dit qu'il était mort d'une inflammation d'intestins.

Mme Flora de Beaumont, qui se trouvait avec Mme Charette n'a pas vu d'eau-de-vie dans la maison.

Après que le coroner eut résumé les témoignages, le jury délibéra et rendit le verdict suivant :

"La mort d'Edmond Charette est due à des causes naturelles ; il n'y a pas de preuve positive qu'on lui ait administré du poison."

LES PELERINS

Ils entendent la messe tous les jours à bord du "Vancouver"

Une lettre reçue d'un des pèlerins à bord du "Vancouver" et datée de Rimouski, annonce que depuis le départ tout a bien été. Tous sont en excellente santé et les officiers du vaisseau se montrent courtois et polis envers eux. La salle de musique, qui a été convertie en oratoire, où les pèlerins ont l'avantage d'entendre la messe chaque matin, et c'est à cet endroit qu'ont lieu les cérémonies religieuses.

LA GRANDE GREVE

On estime à près de $100,000,000 les dommages de tous genres causés par la grande grève des employés de chemins de fer à Chicago.

A elles seules les compagnies de chemins de fer ont perdu au delà de 50 millions de piastres. Une récente statistique répartit les pertes comme suit :

Gouvernement des Etats-Unis	$ 1,000,000
Compagnies de chemins de fer convergeant à Chicago	3,000,000
Autres compagnies	2,500,000
Destruction de propriétés de chemins de fer	2,500,000
En salaire par les employés de chemins de fer	20,000,000
Exportation, diverses marchandises	2,000,000
Fruits	2,500,000
Par diverses compagnies manufacturières	7,500,000
Par les employés	35,000,000
Par les marchands	5,000,000
Total	$81,000,000

COMPAGNIE A FONDS SOCIAL

Les actionnaires de la Ames, Holden company (limitée), autrefois Ames, Holden and Co, se sont assemblés hier. Les officiers suivants ont été élus : MM. J. C. Holden, président et gérant ; E. F. Ames, vice-président ; W. A. Matley, secrétaire ; R. C. Holden, trésorier ; H. B. Ames, W. G. Norris, A. C. Flamerfelt, S. H. C. Miner, James Redmond et J. Bownick. Cette compagnie a été constitué pour la fabrication des chaussures.

PLUS DE LICENCE

Un hôtelier du nom de Basile Côté, No 2220 rue Notre-Dame, a été condamné hier après-midi, à une amende de $120 et les frais, ou trois mois de prison pour vente le dimanche. De plus, son certificat a été annulé.

Clarets ! Clarets !

Ne payez pas $6 et $8 pour une caisse de Claret quand vous pouvez avoir la même valeur pour $3 et $4 de La Compagnie des Vins de Bordeaux. 30 rue Hôpital. Téléphone 1394. 216-1 M S

JOURNALISTES ET DEPUTES

Une scène tumultueuse à la chambre française

IL Y AURA UN DUEL

Paris, 25—La chambre des députés a adopté, hier, les deuxième, troisième et quatrième articles du projet de loi contre les anarchistes. Durant les débats sur le cinquième article qui se rapporte à la presse, M. Denoix, républicain, fit une observation que les journalistes présents accueillirent par des protestations. Immédiatement les socialistes se mirent à applaudir et la confusion devint si grande que M. de Mahy, qui remplaçait le président, crut devoir faire évacuer la galerie de la presse. Plusieurs journalistes, refusant de sortir, durent être expulsés.

Ils ont reçu, un peu plus tard, la permission de reprendre leurs sièges, mais ils sont restés dans les couloirs, discutant la situation. Durant la soirée, ils ont tiré au sort pour savoir lequel d'entre eux provoquerait en duel M. Denoix, pour avoir insulté les journalistes. M. Denoix dit que le journalisme ne devait pas être considéré comme un commerce privilégié. C'est M. Jean Drault, rédacteur de "La Libre Parole," qui devra venger ses confrères.

LE PROCES DES GREVISTES

Chicago, 25—L'argumentation des avocats dans les causes de Debs, Howard, Keliher et Rogers, de l'Union des chemins de fer, s'est continuée hier. L'audition des témoignages commencera demain.

On vient d'organiser une nouvelle union qui, dit-on, réunira sous une même bannière toute l'armée ouvrière. Elle s'appellera l'Union américaine du travail. Les directeurs ont adopté une déclaration de principes et décidé de recevoir comme membres les miliciens.

Milwaukee, Wis., 25—Dix membres de l'Union des chemins de fer sont accusés de conspiration dans le but d'entraver le service postal et devront subir leur procès prochainement.

Chicago, 25—Le vice - président de la compagnie Pullman, M. Wickes, dit qu'il a reçu 500 demandes d'emploi et que les ateliers Pullman seront bientôt en activité.

LES INFORTUNES DE PONG JUNG

Il est volé par sa fiancée

Hamilton, Ont., 25—Pong Jung, Chinois employé dans une buanderie de la rue King, est venu se plaindre à la police de la disparition d'une jeune fille du nom de Mary Beatty, de la rue St Paul, qui lui a enlevé une somme de $400 en argent et en bijoux. Voici l'histoire racontée par ce désillusionné : Mary se laissait courtiser par Pong avec qui elle avait consenti à se marier.

Les dispositions nécessaires avaient même été prises pour hâter la cérémonie. Hier, la fiancée de Pong arrivait à Hamilton et se faisait donner $100 en argent pour achats de robes et autres articles de toilette. Le fiancé donna immédiatement la somme, puis Mary le quitta. Mais le malheureux apprit peu après le départ de l'inconstante jeune chrétienne.

Le coeur du pauvre Pong est partagé entre la douleur et la colère.

STATISTIQUES RELIGIEUSES

Le diocèse de Sainte-Hyacinthe

Les mémoires de M. le chanoine Archambault, décédé à St-Hugues il y a une couple de semaines, rédigés en mars 1893 et communiqués à la presse par le neveu du vénéré chanoine, M. J. T. L. Archambault, notaire à Sherbrooke, renferment une statistique très intéressante : celle des prêtres, religieux et religieuses, et des établissements scolaires ou de charité contrôlés par ces personnes dans le diocèse de St-Hyacinthe. En 1893, le diocèse de St-Hyacinthe a 61 paroisses ; 197 prêtres ; 2 séminaires ; 6 collèges commerciaux ; 10 académies ; 20 couvents ; 6 écoles religieuses ; 9 hôpitaux ; 121 religieux ; 660 religieuses. Une simple addition nous fournit un total de 978 prêtres et religieux.

La population catholique totale du diocèse étant de 118,500 personnes, un court calcul de division donne comme résultat le chiffre de cent vingt et un et une fraction ; c'est-à-dire qu'il se trouve dans le diocèse en question un religieux par 121 1/6 catholiques.

LES BARBIERS

L'association des barbiers, C. T., a décidé de faire cesser le travail du dimanche. Dans ce but, on tiendra une assemblée publique le 30 courant, au No 223 rue McGill, afin de permettre aux autres barbiers qui n'appartiennent pas à l'association d'être présents.

DANS L'ORIENT

Le conflit entre la Chine et le Japon

CE DERNIER PAYS SEMBLE DESIRER LA GUERRE

Londres, 25—Le ministre du Japon en cette ville a communiqué officiellement le rapport de l'engagement entre les Coréens et les troupes japonaises à Seoul.

Une dépêche au Central News dit : Quand la guerre sera déclarée les puissances neutres exigeront des belligérentes la promesse que les ports mentionnés dans les traités seront exempts des attaques contre leurs flottes respectives et s'uniront pour la faire respecter. La Chine a mis l'embargo sur la flotte de la China Merchants Co. ; les vaisseaux de cette dernière seront employés comme transports si cela devient nécessaire. Des négociations sont entamées avec d'autres compagnies de navigation. Le blocus partiel, ici, est dirigé contre les vapeurs des ports de Nogosoki, Yokohama et Kobo. Quelques propriétaires de navires proposent de naviguer sous pavillon américain.

Le vice-roi à Tien-Sin dit qu'il y a dans les fabriques des armes pour l'armée et la marine pour une campagne de six mois. Le camp dans le voisinage de la ville, contient 30,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, et il arrive tous les jours de nouvelles troupes. Un autre corps d'armée va être expédié en Corée.

Le ministre du Japon a présenté à lord Kimberley, ministre des affaires étrangères, une copie du général commandant des troupes japonaises à Seoul, au sujet de l'attaque dont aurait été victime le consul anglais Hillier, par les soldats japonais. Le rapport nie qu'aucune violence ait été exercée contre le consul et sa femme, et exprime le regret qu'un incident sans importance ait été exagéré et mal rapporté.

Shanghaï, 25—On croit généralement ici que le Japon ne désire nullement arriver à une solution pacifique des difficultés présentes. Comme preuve de cette assertion, on fait remarquer qu'aussitôt qu'une difficulté semble écartée, le Japon en soulève immédiatement une autre. L'aspect de la situation devient plus menaçant.

Shanghaï, 25—Le chargé d'affaires anglais à Tokio, a télégraphié ici que le Japon a consenti à traiter Shanghaï comme en dehors de la sphère d'opération en cas de guerre avec la Chine.

Washington, 25—Le secrétaire Herbert a envoyé l'ordre au "Concord" et au "Petrel", stationnés dans la mer de Behring, d'aller rejoindre l'escadre américaine d'Asie.

Victoria, 25—Le vaisseau de guerre français "Duguay-Trouin," parti avant-hier pour Honolulu, est revenu ici hier matin. On croit que la perspective d'une guerre entre le Japon et la Chine est pour quelque chose dans le changement subit des mouvements de ce navire. Au moment où ce vaisseau passait devant le cap Flottery, on lui a fait le signal de retourner à Victoria.

On rapporte que le roi de Corée a été enlevé par les Japonais. Huit vaisseaux de guerre japonais, trois chinois et 20,000 hommes de troupes sont à Jenzen. On redoute des troubles. Le choléra augmente avec une rapidité effrayante.

Washington, 25—La légation japonaise a reçu des rapports disant que les troubles à Seoul, capitale de la Corée, ont été provoqués par des troupes indigènes indisciplinées sur lesquelles le gouvernement n'a aucune autorité et pour l'action desquelles ce dernier devra faire des excuses.

L'EPEE DE WOLFE

La "Gazette" approuve le projet d'acheter l'épée du général Wolfe, le vainqueur des plaines d'Abraham et de déposer ce trophée à Québec.

SIX MOIS DE DETENTION

En cour de police, hier après-midi, le jeune Bellefleur, accusé du vol de tuyaux de plomb dans une maison vacante de la rue Roy, appartenant à la succession Prévost, a été condamné à six mois de travaux forcés. Dans le cas de Alfred St Pierre, sentence a été suspendue, quant à Raoul Paillé, il a été acquitté. St Pierre et Paillé avaient été arrêtés comme complices de Bellefleur.

TUE PAR UN TRAIN

Ridgeway, Ont., 25—Hier, le nommé Henry Finzey, s'éloignait de ce village après avoir absorbé une quantité énorme de liqueurs.

Il avait pris la voie ferrée du Grand Tronc, et, à une distance d'environ un demi mille, il se coucha sur la voie. Peu de temps après un train arrivait à toute vitesse. Le malheureux fut frappé par la locomotive, lancé à une grande distance et tué instantanément.

Il y a eu deux ans, chose étrange, le même train le frappa alors qu'il était sous l'influence de la boisson ; il se fit couper un pied par les roues de la locomotive dans cette circonstance.

HUIT HOMMES TUES

Deux accidents fatals

Winona, Minn. 25—Trois maçons et un apprenti qui travaillaient au collège catholique de jeunes filles ont été enterrés, hier, sous un monceau de briques, un mur s'étant écroulé. Ils étaient morts quand on les a retrouvés.

New-York, 25—Quatre hommes ont été tués hier, à la brasserie Clausen et Price, par la chute d'un ascenseur. Un autre a reçu des blessures mortelles.

EN DETRESSE

Il se rendait à Québec

New-York, 23—Le steamer de la ligne hambourgeoise américaine "Scandia", qui vient d'arriver à New-York, a amené le capitaine Nadeau, commandant du trois-mâts-barque français "Runnymede," de Nantes, que le "Scandia" a rencontré jeudi dernier en plein océan. Le "Runnymede," qui se rendait des Barbades à Québec, faisait des signaux de détresse. Le "Scandia" s'étant approché du "Runnymede," on lui a signalé que le capitaine Nadeau, qui était le seul homme à bord capable de diriger son navire, se mourait d'une maladie de coeur.

Le docteur Barber, le médecin du "Scandia", ayant examiné le malade et ayant reconnu qu'il était, en effet, dans un état très grave, le capitaine Nadeau, sa femme et ses enfants ont été transférés à bord du steamer. En même temps le premier officier du "Scandia," M. Kraeft, a pris le commandement du "Runnymede" pour le conduire à Québec. Le capitaine Nadeau a été débarqué à Hoboken et transporté au Saint-Mary's Hospital.

ILS SONT ENFIN PAYES

Les employés du bureau de poste, on le sait, ont été mis à la gène depuis un certain temps, à cause du retard de l'arrivée de leurs salaires du mois de juin, les crédits supplémentaires n'ayant pas été votés. Hier, cependant, l'argent est arrivé d'Ottawa. L'auditeur général Macdougall est la cause de l'ennui et des embarras des fonctionnaires du bureau de poste.

—Le catarrhe dans la tête est sans aucun doute une maladie du sang et c'est pour cette raison que, seul, un purificateur du sang de confiance peut opérer une guérison parfaite et permanente. La Hood's Sarsaparilla est le meilleur remède pour purifier le sang, et il a guéri plusieurs cas graves de catarrhe. Le catarrhe conduit souvent à la consomption. Prenez Hood's Sarsaparilla avant qu'il ne soit trop tard.

—Les pilules de Hood ne purgent pas et ne causent pas de douleurs, mais elles agissent promptement, facilement et efficacement. (3)

La maison où l'on vend des pianos à bon marché

J. W. Shaw & Co., 228 rue St Jacques, offrent en vente des pianos des meilleurs fabricants à des prix variant de $50 à $250, à conditions faciles. Voyez leur assortiment avant d'acheter un piano ou orgue. 220—3

—La compagnie des Vins de Bordeaux embouteille 150 douzaines par jour. Ces vins garantis purs et vendus à $3 et $4 la caisse valent les vins de $6 et $8, bien souvent vendus sur l'étiquette. 30 rue Hôpital. Téléphone 1394. 216—1 M S

—Réduction de 20 % sur toutes marchandises vendues en juillet et août chez Albert Jetté, marchand de meubles en gros et en détail, etc., etc., 1243 rue Ontario entre les rues Wolfe et Montcalme. Qu'on se le dise. 214—8

Dr Louis Franchère, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 121 rue St Denis, (coin Dorchester), Montréal. Couronnes en or et porcelaine, dentiers avec ou sans palais, traitement des dents et des maladies de la bouche, incrustations dentaires de tout genre. 284—jno

J. S. Brosseau, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 131—jno

—La Gomme de Gibbons pour le Mal de Dents, est en vente chez les pharmaciens ou envoyez 15c à J. A. Gibbons et Cie, Toronto.

Un père désespéré ! !

Sous ce titre, nous publions sur une autre page, l'histoire d'une guérison extraordinaire, accomplie par l'usage de l'excellent tonique canadien, *Anchor Weakness cure*, contre la dyspepsie, la débilité, les maladies des nerfs, etc. Tout le monde devrait lire cet histoire parfaitement authentique. 217-jno

FEUILLETON DE *LA PRESSE*

AMOUR ET HAINE

(81)

TROISIÈME PARTIE

(Suite)

XXV

Brigitte réveilla M. Midoux vers six heures. Il se frotta les yeux, eut peine à sortir de son lit, à se tenir sur ses jambes, se plongea la tête dans une cuvette d'eau, et commença par morigérer la vieille domestique qui l'avait réveillé une demi-heure trop tard.

La voiture était attelée.

Il passa auprès de sa femme. Brigitte lui dit qu'elle avait fait venir un médecin qui avait constaté une très forte fièvre, et prescrit différentes choses, notamment de la glace, de l'antipyrine...

Henriette, les joues en feux, les yeux demi-ouverts, ne reconnut pas son mari.

Celui-ci se retrouva dans une situation plus épouvantable que celle de la veille. Mais il ne pouvait s'attarder au chevet de sa femme malade.

A peine reviendrait-elle à la raison qu'elle le blâmerait d'avoir consacré une minute à une autre occupation qu'à rechercher son enfant.

—Soignez bien votre malade, dit-il à Brigitte. Ne la perdez pas de vue un instant, et suivez bien à la lettre les prescriptions du médecin.

—Monsieur peut partir tranquille, répondit la bonne femme. Il sait que je suis dévouée à tout le monde ici et que je prends ma part de tous ses chagrins. J'ai souffert le martyre toute la nuit.

—Et nous donc, ma bonne Brigitte ! Je serai de retour dans deux heures environ.

—Vous ne voulez rien prendre avant de partir ?

—Non.... Hé, Bob !

Le chien bondit dehors en se secouant tous les membres, du museau à l'extrémité de la queue. Il suivit allègrement la voiture qui emportait son maître.

Midoux alla d'abord au point le plus rapproché, à la station de Vitry-sur-Seine. Aucun tramway n'était là.

On lui dit de se rendre immédiatement à Bicêtre, où se trouvait le grand centre de remisage. Là, dans l'espace d'une heure et demie, tous les conducteurs de la ligne défileraient tour à tour devant lui, pour prendre leur service.

Maintenant, il était possible qu'il rencontrât sur la route le premier tramway du matin, qui viendrait commencer son service.

C'est ce qui arriva.

Honoré fit signe au cocher d'arrêter en lui criant :

—Une seconde seulement. J'ai un mot à dire à votre conducteur.

L'affliction peinte sur le visage de ce voyageur impressionna le cocher qui tira les guides.

Honoré avait préparé sa question.

—Hier soir, à sept heures, un tramway de Vitry a chargé en pleine campagne, entre Vitry et Bicêtre, une petite fille de six ans avec une ou deux autres personnes. Est-ce vous ?

—Pour sûr, ce n'est pas moi, dit le conducteur.

—Merci.

Bob avait flairé les abords de la plateforme de la voiture, puis s'en était éloigné.

Il s'élança de nouveau à la suite du cabriolet de Midoux.

Ils arrivèrent bientôt sur la route de Fontainebleau, à la grande remise de Bicêtre.

Midoux renouvela sa question aux deux premiers conducteurs qui se présentèrent et n'obtint que des réponses négatives.

Le troisième réfléchit un instant.

—Attendez donc, dit-il. Je me souviens parfaitement. J'ai sonné deux voyageuses qui sont montées dans ma voiture à l'endroit et à l'heure que vous désignez.

—Deux voyageuses ! interrompit vivement Honoré. Vous voulez dire une femme et une fillette ?

—Oui, une jeune femme et une enfant qu'elle portait dans ses bras. Comme elle la gardait sur ses genoux, je lui ai même fait observer que l'enfant avait plus de trois ans. Elle m'a répondu qu'elle payait deux places, mais qu'elle conservait l'enfant couchée dans ses bras, parce que la petite était malade.

—Malade !... L'enfant était malade ?

—C'est ce que sa mère m'a dit.

—Sa mère !... hurla Midoux indigné. Ce n'était pas sa mère, cette misérable créature qui vous a parlé, c'était une voleuse, une horrible coquine qui m'a pris ma fille et qui l'a emportée.

—Excusez-moi, monsieur, je ne sais pas.

—Avez-vous vu l'enfant ? Comment était-elle ?

—Je ne puis pas vous dire. La petite n'a pas bougé jusqu'à la gare de la Maison-Blanche, où la femme est descendue avec elle. Sa figure n'était pas visible, elle était recouverte d'un fichu bleu.

—C'est cela, pour qu'on ne la remarque pas.

—Seulement, j'ai cru m'apercevoir qu'elle avait les cheveux blonds, et qu'elle avait des vêtements noirs tout neufs.

—Oh ! c'est elle, c'est bien elle !.... avec un chapeau noir de feutre, garni de plumes noires ?

—Oui, monsieur.

—Plus de doute, mon Dieu !

—J'ai même été frappé de deux choses.

—Lesquelles ? demanda Honoré en proie à la plus grande agitation.

—C'est d'abord l'endroit désert où cette femme, ayant une enfant sur les bras attendait le tramway allant sur Paris. C'est ensuite le deuil porté par l'enfant alors que celle qui se disait sa mère avait un costume voyant et un chapeau de fantaisie.

—Ah ! la misérable !... Quel peut être ce monstre de femme, et que veut-elle faire de ma chère petite Rose ?

Et le malheureux père essuya de nouvelles larmes le long de ses joues.

A ce moment Bob se mit à aboyer fortement dans le fond de la remise. Honoré se hâta de le rejoindre avec le conducteur.

Le chien, toujours jappant, sautait de la plate-forme d'un tramway dans l'intérieur ; il roulait la tête sur un coin de la banquette, puis il revenait au galop sur la plate-forme.

—C'est ma voiture, dit le conducteur. La femme était assise, avec l'enfant sur les genoux, à l'endroit où votre chien pose sa tête.

—Excellent Bob, fit Midoux, il la devine partout où elle a passé. Rose et lui, monsieur, ils jouaient du matin au soir, ils s'adoraient. C'est lui, le brave animal, qui m'a guidé jusqu'ici.

—Il ne manque pas de bêtes comme ça, répondit le conducteur, qui valent mieux que bien des gens.

—Vous avez cent fois raison, mon ami. Dites-moi, pourriez-vous me dépeindre la figure et l'habillement de cette abominable femme ?

—D'une façon précise, non. Nous voyons tant de monde entrer, sortir. Je puis vous dire pourtant que c'est une femme jeune, assez grande, très brune et bien prise de sa personne.

—Jeune ? Quel âge environ ?

—Vingt-quatre à vingt-six ans.

—C'est inconcevable. Et la physionomie et les vêtements ?

—Assez belle fille, air ni bon ni mauvais, robe claire, chapeau marron.... Je m'arrête là pour ne pas vous induire en erreur.

—Je vous suis mille fois obligé de votre complaisance.

—A votre service, monsieur.

—Ah ! pardon, encore une question.

—Faites.

Vous m'avez dit qu'elles étaient descendues de votre voiture en face de la gare de la Maison-Blanche. Savez-vous de quel côté elles se sont dirigées ?

Tout droit sur la gare où elles sont entrées.

—Merci encore une fois.

Honoré repartit comme une flèche dans la direction de Paris. Bob galopait à côté du cheval, qu'il excitait de temps en temps, en lui sautant au poitrail.

Honoré fit halte avenue d'Italie, devant la station du chemin de fer de Ceinture.

Il sauta sur le trottoir en disant :

—Cherche, Bob, cherche !

Cette exhortation était superflue. L'excellente bête était déjà en campagne, flairant le sol et suivant sa piste dans l'intérieur de la gare.

Midoux venait d'être saisi d'une nouvelle inquiétude. Dans la gare, il y a deux escaliers gigantesques, descendant au fond de la tranchée où passe le chemin de fer, entre deux quais d'embarquement.

L'escalier de droite conduit aux trains qui se dirigent sur Grenelle, Auteuil, les Batignolles. L'escalier de la gauche mène aux trains allant sur Bercy, Bel-Air, Ménilmontant.

Quelle direction la voleuse avait-elle suivie avec sa douce proie ? Comment le savoir ?

Demander un renseignement quelconque à la buraliste qui voit circuler chaque jour des masses de voyageurs devant son guichet, il était inutile d'y songer.

Ce renseignement lui fut encore fourni par son chien.

En entrant dans la gare, Bob flaira les dalles jusqu'au guichet et là, il demeura une demi-minute, hésitant, embarrassé.

Puis il s'engagea résolument dans la baie ouverte pour l'escalier de droite, et il le descendit jusqu'au quai d'embarquement, où il s'arrêta net, le nez au-dessus de la voie.

Honoré, qui l'avait accompagné, savait ce qu'il voulait savoir.

Il remonta péniblement l'escalier en murmurant :

—Où aller maintenant ? Comment pousser plus loin les recherches ? J'ai fait un pas cette nuit ; j'ai fait un pas ce matin.... A quoi cela m'avance-t-il ?... Ma chère mignonne, ma Rose adorée, où es-tu ?

Comme il prononçait tout haut ces dernières paroles avec des larmes dans la voix et qu'il se trouvait sur le trottoir de l'avenue d'Italie, les passants le considérèrent avec surprise d'abord, ensuite avec pitié.

Un homme qui pleure, un homme de l'envergure de Midoux qui montre au public un visage sillonné de larmes, c'est un spectacle digne d'émotion.

Le laitier s'aperçut de l'attention dont il était l'objet. Sans en rechercher l'explication, il monta vite en voiture, tourna son cheval du côté de Villejuif et s'éloigna au grand galop.

Huit heures et demie sonnaient lorsqu'il s'arrêta devant sa porte.

Brigitte parut sur le seuil, un doigt sur les lèvres, voulant dire que la malade dormait et qu'il ne fallait pas faire de bruit.

Je vais vous servir votre déjeuner, dit-elle à voix basse.

—Tout de suite alors.

—Oui, monsieur. Je dois vous apprendre aussi que madame a une garde-malade.

—Qui ?

—Mademoiselle Cécile.

—J'aurais dû m'en douter. Lorsque le malheur est quelque part, Cécile accourt comme l'ange de la consolation. Hélas ! il n'y a plus de consolation pour nous.

—Vous ne savez rien de nouveau, monsieur ?

—Non, ma pauvre Brigitte, pas grand'chose. Servez-moi mon déjeuner, et allez doucement vous asseoir auprès de madame. Vous prierez Mlle Hauteclair de passer auprès de moi, dans la salle à manger.

—Bien, monsieur.

Cécile n'était pas moins impatiente que Midoux d'avoir un entretien sur le terrible événement qui plongeait la maison dans le deuil.

Elle avait les yeux humides lorsqu'elle pénétra dans la salle à manger.

Honoré se leva, lui tendit les deux mains, en bégayant avec tristesse :

—Vous, mademoiselle... chez nous... déjà !... Que vous êtes bonne !... Que vous êtes bonne !...

—Me voici chez vous, oui, et je ne vous quitterai plus avant d'avoir remis sur pied mon excellente Henriette.

—Elle dort, m'a dit Brigitte ?

—Oui, je lui ai fait prendre, il y a un quart d'heure, un cordial qui l'a calmée. Elle s'est assoupie. Et ma petite Rose, monsieur Midoux ? Pas de nouvelles ? Rien ?... Il paraît que vous l'avez cherchée toute la nuit et que c'est là que votre femme a failli gagner la mort. Ce matin encore, c'est pour l'enfant que vous êtes sorti. Je vous en prie, faites-moi connaître tout ce que vous avez vu et entendu. Je veux me mettre aussi à la recherche de ma filleule. Ce sera encore le meilleur moyen de soigner la mère.

—Mademoiselle, vous avez un coeur d'or, une âme d'élite.

—Ce n'est pas cela que je vous demande. Vous perdez votre temps à de vains compliments. Hâtez-vous de me mettre au courant de vos démarches.

Midoux s'exécuta. Il raconta les courses de la veille au soir, à l'aventure d'abord, ensuite à la préfecture de police et, en revenant, chez le commissaire de police de Gentilly, la découverte de la piste par Bob, la terrible chasse durant la nuit à travers champs et ravins, les difficultés du retour et enfin les résultats de sa course du matin tant à la remise des tramways qu'à la gare de la Maison-Blanche.

Il fit le triste et vrai récit des souffrances d'Henriette, il n'oublia pas non plus de signaler le flair merveilleux de Bob.

Cécile interrompit à plusieurs reprises par ces exclamations :

—Pauvre Henriette !.... Pauvre mère !... Brave Bob !... Oh ! le bon chien !

En prononçant cet éloge, elle caressait de la main Bob qui était venu s'accroupir près d'elle, elle frappait ses flancs de petites tapes, et l'animal lui répondait par un grognement affectueux.

—Ainsi, dit Cécile, c'est une jeune femme, une jeune fille peut-être qui a enlevé Rose !!... Mais pourquoi ? Dans quel but ?... Une fillette de six ans, ça connait déjà bien des choses, ça garde le souvenir de tout. Rose n'oubliera rien.

—C'est ce qui m'épouvante le plus. Lorsqu'on verra que ma fille nous réclame, qu'elle se rappelle sa fa[illegible], j'ai peur qu'on ne lui fasse du [illegible]

—Je ne m'explique pas l'enlèvement d'une enfant de cet âge.

A suivre

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME, Propriétaire.
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Édition quotidienne { $3.00 par année. / $2.00 pour 8 mois. / $1.00 pour 4 mois.
Édition hebdomadaire { $1.00 par année. / 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE
Boîte 1178, B.P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
21 JUILLET 1894

Lundi	34,526
Mardi	34,585
Mercredi	34,471
Jeudi	34,597
Vendredi	34,549
Samedi	39,156
Total	211,884

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

21 JUILLET '94

35,314

MONTRÉAL, 25 JUILLET 1894

LA PRESSE sera adressée à la campagne, pendant la saison d'été, à raison de 25 cents par mois.

FRANCE ET CANADA

La ligne subventionnée

La *Minerve*, après avoir constaté l'utilité absolue d'une ligne directe entre la France et le Canada, recommande au gouvernement d'octroyer une subvention annuelle de $50,000 à une ligne, reliant déjà le Canada au port d'Anvers et qui, moyennant cette subvention, ferait escale au Havre.

Favorable à la création d'une ligne exclusivement franco-canadienne, La Presse ne peut approuver la combinaison préconisée par la *Minerve*.

Tout d'abord elle croit qu'il serait de très mauvaise politique et profondément injuste, de la part du gouvernement canadien, de susciter une concurrence dangereuse à la ligne *Hansa* qui a sept batiments faisant un service hebdomadaire et très régulier entre Montréal et Anvers.

Cette ligne dont les commencements ont été pénibles a grandi avec notre port, avec le commerce canadien, et ce serait décourager la création non subventionnée de lignes nouvelles, vers de nouveaux pays, que subventionner en présence de la ligne *Hansa* une ligne rivale, faisant le même trajet, sous le fallacieux prétexte que cette dernière fera escale au Havre.

Nos relations directes avec la Belgique sont importantes. Le fret direct entre les deux pays a été comme suit pendant l'exercice finissant le 30 juin 1893.

	Tonnes	
	Poids	Jauge
De Belgique au Canada	39,827	6,549
Du Canada en Belgique	36,703	884
	76,530	7,433

Sur ces quantités 37,739 tonnes (poids) et 3,816 tonnes (jauge), indiquées comme ayant été transportées dans des bâtiments étrangers, peuvent être attribuées au service de la ligne *Hansa*.

La nouvelle ligne, la ligne *Columba*, pour laquelle on demande la subvention, a été créée, non pas pour transporter du fret français, mais pour augmenter le trafic entre la Belgique et le Canada, et surtout pour détourner à son profit une partie du fret que la ligne *Hansa* a su créer entre les deux pays.

Grâce à cette ligne, notre commerce avec la Belgique qui n'atteignait en 1870 que le chiffre de $229,051, s'est élevé en 1893 à $1,268,551, et nos exportations vers ce pays se sont, pendant la même période de temps, élevées de $57,467 à $669.40.

La ligne *Hansa* a constamment maintenu sa flotte canadienne au niveau des besoins du trafic et ce serait la récompenser d'une manière étrange des sacrifices qu'elle a faits dans le passé que subventionner, sans raison aucune, sans nécessité, une ligne concurrente.

Cette ligne belge qu'on veut faire subventionner ne nous serait d'aucune utilité quant au développement de nos relations avec la Belgique et détruirait quatre-vingt-dix pour cent des bénéfices que le Canada est appelé à retirer d'une ligne exclusivement franco-canadienne.

Nos lecteurs connaissent notre opinion sur cette question de ligne entre la France et le Canada.

La subvention que le Canada pourra lui accorder ne doit l'être que pour compenser les pertes possibles des premières années et non pour constituer des bénéfices aux armateurs.

Or il y a du Canada en France assez de fret pour que les bateaux emportent de nos ports des chargements complets et la subvention ne doit être accordée que pour combler les déficits, des premières années, du fret de France au Canada.

Dans ces conditions pourquoi accorderait-on une subvention à une ligne belge alors que le trafic entre les deux pays est assez considérable pour faire vivre, sans octroi, une et même deux lignes ? pour faire escale au Havre ? le bénéfice pour la ligne serait considérable, mais où serait celui que le Canada retirerait de sa subvention !

Les transactions avec la France sont presqu'entièrement à créer et pour les développer il faut de toute nécessité que la ligne qui sera subventionnée fonctionne exclusivement entre la France et le Canada et soit directement intéressée à ce développement.

Si comme la *Minerve* le propose le Canada subventionne une ligne dont l'existence est déjà assurée par le trafic qu'elle peut faire entre le Canada et la Belgique il est à craindre que cette ligne ne s'occupe du commerce franco-canadien que dans les limites nécessaires pour justifier sa subvention et pas plus.

Il y a même dans cette combinaison un conflit d'intérêts qui ne peut que se terminer au détriment de nos transactions avec la France.

Enfin le commerce avec la France, avec ce pays qui importe pour trois cent millions de piastres de marchandises que le Canada produit, demande autre chose pour être cultivé avec fruit qu'une escale faite au Havre.

La proposition de la *Minerve* intéresse au plus haut point notre commerce, qui compte beaucoup sur les résultats du traité de commerce avec la France, en autant que son acceptation par le gouvernement canadien aurait tout à la fois pour effet de nous doter de relations directes très insuffisantes avec la France et de rendre impossible la subvention d'une ligne franco-canadienne dont le service serait profitable aux intérêts du Canada.

Rien ne presse, du reste ; le traité de commerce avec la France ne sera très probablement ratifié et sanctionné qu'à la fin de la présente saison de navigation ; jusque-là le gouvernement, la presse, les chambres de commerce, etc., etc., auront tout le temps d'étudier la question et de se prononcer en connaissance de cause. Si la ligne *Columba* est celle qui offre le plus d'avantages et de garantie d'exécution La Presse sera la première à l'appuyer; mais avant elle se propose d'exposer au public dans quelles conditions une subvention pourrait être accordée utilement par le gouvernement canadien à une ligne reliant directement le Canada à la France.

Ceci dit, nous nous permettrons de demander à la *Minerve* comment elle peut conseiller au gouvernement d'accorder à une ligne quelconque une subvention qui n'a pas été votée par le parlement.

A PROPOS D'AGRICULTURE

La maladie de la pomme de terre et la bouillie bordelaise — La valeur annuelle du fumier d'une vache — Reproche mérité.

Le temps qui est continuellement à l'averse va causer certainement un grand tort aux moissons en général mais surtout aux pommes de terre. En plusieurs endroits "le brûle" ou la maladie de la pomme de terre se déclare déjà. Si les cultivateurs n'appliquent immédiatement le remède, il y aura certainement peu de pommes de terre cette année, à moins toutefois, que la température ne devienne plus favorable.

Qu'est-ce que "le brûle" ? C'est une maladie causée par un petit champignon qui commence à s'attaquer aux feuilles et les noircit par endroits ; les taches se multiplient rapidement et en peu de jours, l'on dirait qu'un incendie a passé sur le champ entier ; les tiges privées de feuilles, se fanent et les tubercules cessent de croître et pourrissent.

Où est le remède ? La bouillie bordelaise. Voici ce que M. James Fletcher entomologiste de la ferme expérimentale d'Ottawa dit de cette préparation :

"La bouillie bordelaise est un mélange de sulfate de cuivre et de chaux. J'ai trouvé jusqu'ici que le plus grand embarras pour les cultivateurs est de se procurer de la chaux fraîche et ils m'écrivent souvent pour me demander où ils peuvent s'en procurer. Je n'avais pas supposé qu'il y aurait aucune difficulté à cet égard. Ils peuvent assez facilement se procurer de la chaux éteinte, mais il est très difficile d'avoir de la chaux vive. Nous avons trouvé néanmoins que si l'on ajoute un quart de plus de chaux éteinte au mélange, l'effet en sera presque aussi bon que celui de la chaux fraîche. Le mélange se compose de 6 lbs de sulfate de cuivre et 4 lbs de chaux dans 45 gallons d'eau. Naturellement le sulfate de cuivre se dissout, mais la chaux est simplement en suspension ; lorsque le tout est mélangé ensemble, on le projette en pulvérisation sur les feuilles des pommes de terre. Il en résulte que lorsqu'elles sont ainsi traitées, les pommes de terre conservent leurs feuilles six semaines de plus que sans traitement. Cela signifie que la plante continue à croître et que les feuilles sont conservées tout ce temps de plus pour remplir leurs fonctions en emmagasinant de la nourriture dans les tubercules."

Comme on peut le voir, il est très important pour les cultivateurs d'employer ce remède pour sauver leurs pommes de terre ; ce remède n'est pas dispendieux, le sulfate de cuivre (vitriol bleu) ne coûte que quatre centins la livre. D'ailleurs, il vaut mieux dépenser quelques piastres et sauver sa récolte que de tout perdre en n'agissant à rien.

En avant donc la "bouillie bordelaise" et au plus tôt.

***

Connaissez-vous la valeur en argent du fumier qu'une vache produit dans une année ? Cette question a donné la semaine dernière lieu à une discussion intéressante dans le "Mirror and Farmer." Je me permettrai de citer quelques chiffres fournis par cette discussion :

Le secrétaire du département de l'agriculture de l'état de Massachusetts avait affirmé devant une convention agricole que le fumier au miel d'une vache renfermait pour une valeur de $47.50 de principes fertilisants. M. Andrew Ward, agronome distingué et cultivateur pratique, répliqua que cette estimation est bien trop haute, qu'il est bon de démontrer aux cultivateurs la nécessité de recueillir avec soin le fumier, mais qu'il n'est pas bien pour les encourager à le faire, d'exagérer la valeur de ce dernier. A l'appui de ce qu'il avança il cita des chiffres résultant des expériences faites à l'Université de Cornell.

Voici les principaux chiffres ; les calculs sont faits sur un animal pesant 1000 lbs en moyenne. Il résulte que cet animal donne par jour 74 lbs de fumier tant solide que liquide : cela fait au bout de 365 jours 27,046 lbs de fumier, contenant 115 lbs d'azote à 15 cts la livre, $17.28 ; 78½ lbs d'acide phosphorique à 6 cts, $4.71 et 119 lbs de potasse à 4½c $5.30. Valeur totale pour une vache de 1000 lbs pesant, $27.35.

Les chimistes allemands prétendent qu'une vache en moyenne donne pour une valeur annuelle de $15.82 ; que la partie solide du fumier vaut $6.00 et la partie liquide $9.82.

Ces chiffres sont pour moi des plus éloquents et doivent faire réfléchir les cultivateurs. Je laisse à leur sérieuse méditation les trois points suivants : 1o Qu'il est prouvé d'une manière évidente que le fumier d'une vache dans un an vaut au moins $15 ; 2o Que par conséquent, le fumier c'est de l'argent ; 3o Que la partie liquide est la plus précieuse, bien que ce soit celle qui se perde le plus souvent ; elle vaut au moins un tiers de plus que l'autre.

***

Un ami me disait l'autre jour : "J'ai parcouru dernièrement plusieurs centaines de milles le long du fleuve St-Laurent. Savez-vous ce qui m'a le plus frappé ? c'est l'absence presque totale des plantations sur la ferme. Autour de la maison pas un arbre qui donne une ombre bienfaisante ; dans les champs, pas un arbre pour abriter le bétail ; c'est monotone, c'est pénible à voir. J'ai remarqué surtout cet état de choses dans des paroisses très riches, où il y a de superbes résidences qui paraissent d'une tristesse désespérante par le manque d'arbres."

Rien n'est plus vrai que ces paroles ; nous n'aimons pas assez les arbres ; c'est un reproche que nous font souvent les étrangers qui parcourent la province. Il en coûte pourtant si peu de planter quelques arbres et c'est si joli.

—Le scrofule, qu'il soit héréditaire ou ait été contracté est complètement expulsé du sang par Hood's Sarsaparilla, le grand purificateur du sang.

—Essayez les Clarets de la Compagnie des Vins de Bordeaux, à $3 et $4 la caisse. 30 rue Hôpital. Téléphone 1394. 216—M s

---

Pèlerinages à Ste-Anne de Beaupré

SOUS LA DIRECTION DES RR. PP. OBLATS

Pour les messieurs : le 4 août, à 5 hrs. p. m. 199—1 m v

Procession immense

Des milliers de personnes ont parcouru les rues de Chicago, hier, et toutes ont employé et font les plus beaux éloges de l'efficacité du célèbre Wight's Corn & Wart Cure, pour guérir les cors, les verrues. Essayez-le, 25 cts la bouteille. 23,25,27,29,31

JOHN DEWAR ET FILS, Lmt. — Distilateurs, Perth, N. B., et Londres. Dernière récompense, avril, 1894. MM. Dewar, viennent de recevoir le Hors Concours, la plus haute récompense pour le whiskey écossais à l'exposition des brasseurs, Manchester. 152—jno

---

"Prenez un trou, mettez de la pâte autour et faites frire dans le saindoux." Cette simple recette a mis à mal des milliers de personnes, simplement à cause du "faites cuire dans le saindoux" qui, comme chacun sait, gêne la digestion. Pour toutes les recettes où vous avez employé le saindoux, essayez la

Cottolene

la nouvelle graisse végétale, et vous serez émerveillé des résultats délicieux et sains que vous obtiendrez. Elle n'a aucune odeur désagréable, aucun goût désagréable, ni aucun résultat désagréable. La Cottolene est vendue en seaux de 3 et 5 livres, par tous les épiciers.

Fabriquée seulement par
The N. K. Fairbank Company,
Rues Wellington et Anne, Montreal.

LES VOYAGEURS

Qui se rendent dans un endroit quelconque de l'univers évitent des pertes, des troubles et des inconvénients en se servant des coupons de voyageurs de

L'AMERICAN EXPRESS CO.

Payables à face n'importe où. (6)

— NOS —

Cousins Américains

LE DEMANDENT 222—3

FUMEZ LE
CUT PLUG MASTIFF

Vous trouverez une jouissance plus solide dans un paquet de tabac MASTIFF que dans n'importe quel autre Cut Plug dans l'univers. Essayez un paquet et soyez convaincu.

Cie de Tabac J. B. Pace

Richmond, Va. et Montréal, Can. (21)

Colonne Carsley

VENTE ANNUELLE

— A —

SACRIFICE

DU MOIS DE JUILLET

— CHEZ —

S. CARSLEY

Du Surplus du Stock à Prix Réduits

ELLE COMMENCE CHAQUE MATIN A HUIT HEURES

Vente à Bon Marché

DU MOIS DE JUILLET

Robes de Matelot

POUR ENFANTS

En serge crême et bleu marin, magnifiquement braidées et garnies.

A prix réduits pour la vente du mois de Juillet.

Chez S. CARSLEY.
RUE NOTRE-DAME

Vente à Bon Marché

DU MOIS DE JUILLET

Robes d'Enfants

En marchandises de toutes sortes qui se lavent et dans tous les patrons pour cette saison, à écouler à très bon marché.

Robes qui se lavent pour Enfants
Depuis 41c
Robes qui se lavent pour Enfants
Depuis 41c
Robes qui se lavent pour Enfants
Depuis 41c

Robes de matelot en drill à prix réduits
Robes de matelot Galatea à prix réduits
Robes en sateen de fantaisie à prix réduits
Robes en chambray de fantaisie à prix réduits.

Pour la dernière semaine de la vente de

ROBES DE BAIN

Pour Dames et Enfants

Tous les prix sont spécialement réduits

Chez S. CARSLEY.
RUE NOTRE-DAME

Vente à Bon Marché

DU MOIS DE JUILLET

TOILES

Tout le stock de lingerie de table. Toiles et articles de Toile, tous à des prix spécialement réduits pour la grande vente du mois de Juillet.

Chez S. CARSLEY.
RUE NOTRE-DAME.

ARTICLES en TOILE

De première qualité

Aux prix de vente du mois de Juillet

Un immense assortiment de toutes les dernières nouveautés d'articles en toile de première qualité, comprenant :
Articles en toile ourlée.
Articles en toile dessinée à la main.
Articles en toile frangée et nouée.
Articles en toile estampée.

Tous à prix réduits

Doylies ourlés et estampés, 16c.
Serviettes ourlées et estampées, 30c.
Nappes de 5 o'clock tea estampées, $1.60.
Couvertures d'armoires estampées, $2.

Chez S. CARSLEY
RUE NOTRE-DAME

Vente du mois de Juillet

— DE —

TOILES

A Bon Marché

Toile à Rouleau utile, 3c la verge.
Essuiemains, depuis 3c.
Essuiemains en Toile damassée, 5c chacune.
Essuiemains en Toile Huckaback, 5c chacun.
Toile à verrerie, 5½c la verge.

DAMAS — DE — TABLES

Prix tous réduits

Toile à drap, prix tous réduits.
Toile pour taies d'oreillers, prix tous réduits.
Toile à essuiemains, prix tous réduits.

— CHEZ —

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779

RueNotre-Dame

— LE —

COLOSSEUM

1517 et 1519 rue Sainte-Catherine-Est

VENTE A SACRIFICE

— DU —

MOIS DE JUILLET

Gilets Eton pour dames
Gilets Eton pour dames
Gilets Eton pour dames
DEPUIS 50c

Costumes Blazer en Serge pour dames
Costumes Blazer en Serge pour dames
Costumes Blazer en Serge pour dames
DEPUIS $5.25

Habillements en Duck pour dames
Habillements en Duck pour dames
Habillements en Duck pour dames
DEPUIS $2.75

Impermeables pour dames
Impermeables pour dames
Impermeables pour dames
DEPUIS $1.13

Circulaires Imperial pour dames
Circulaires Imperial pour dames
Circulaires Imperial pour dames
Prix primitif $4.50
A écouler à $1.70

PENDANT CE MOIS SEULEMENT

Au Colosseum

S. CARSLEY, Propriétaire

COLONIAL - HOUSE

CARRE PHILIPPE

Vente Spéciale à Bon Marché

JEUDI, VENDREDI et SAMEDI

Durant ces trois jours, nous offrirons, à des prix pour les écouler, les marchandises suivantes :

SOIES ! SOIES ! SOIES !

Soies Figurées Shanghai, 90c, réduites à 50c la verge.
Soies rayées qui se lavent, 60c, réduites à 40c la verge.
Soie pongée noire et blanche. Soie pongée bleu-marin et blanche, réduites à 40c la verge.
Soie pongée figurée, petit patron, très convenable pour robes d'enfants, réduite à 40c la verge.
Crêpé japonnais rayé, réduit à 40c la verge.
Soie pongée noire et blanche et bleu marin et blanche. 38 pouces de largeur, $1.10 la verge, réduite à 80c.

ETOFFES A ROBES NOIRES

Serge Storm noire, 54 pouces, prix régulier $1.25, réduite à $1.
Drap Henrietta noir, tout laine, 45 pouces, prix regulier $1.50, réduit à 75c.
Crêpons noirs soie et laine.
Grenadines noires soie et laine.
Etoffes à Robes noires, de fantaisie, tout laine.
20 p. c. et 50 p. c. pour argent comptant.

DEPARTEMENT DE BONNETERIE

Lignes dépareillées de Vestes en coton.
Lignes dépareillées de Vestes en soie.
Lignes dépareillées de Vestes en soie et laine.
Coton de couleur.
Toutes à écouler à 50 pour cent.

DENTELLES ! DENTELLES !

Dentelles Crême.
Dentelles Beurre,
Dentelles Noires.
De 20 à 50 p. c. d'escompte.

DEPARTEMENT D'ARTICLES POUR HOMMES

Tous les Sous-vêtements dépareillés pour hommes à écouler à 50 pour cent de réduction. Aussi un assortiment considérable de demi-bas de toutes grandeurs et de différentes qualités à vendre à moitié prix.

HENRY MORGAN & Cie

Montréal

N. B.—Les commandes par la poste sont promptement et soigneusement exécutées.

Un service courtois, les bas prix et les conditions faciles font de nous les Rois des Marchand d'Articles de Ménage.

— LE — **COUSSET VIDE** — Rempli de deux manières :

(a) Nos prix, pour tous articles, aident à atteindre ce but. On est toujours sûr de bien acheter chez nous. (b) Il en est de même de nos conditions faciles de paiement. Il n'est pas nécessaire pour acheter chez nous, d'avoir, sur le coup, la bourse complètement garnie. Tous articles vendus aux plus bas prix, soit argent comptant, soit à crédit.

Le bonheur parfait au foyer—Tel est l'objet constant de nos pensées. Comment rendre la maison attrayante.

Cuisine, Salle à manger, Salon, ambres à coucher, Toute la maiso

Nous vendons tout ce qu'il faut et fournissons des estimations.

Les plus bas prix et les conditions faciles, joints à de considérables assortiments, tiennent cette maison occupée lorsque les autres se plaignent des temps durs.

The American Wringer Co

SUCCESSEURS A LA

Metropolitan Manufacturing Co.

1678 et 1680 rue Notre-Dame

T. A. EMMANS, geran 156—jno

N. LEVEILLE

MARCHAND-TAILLEUR

Employé pendant 13 ans à la maison L. C. DeTONNANCOUR, vient d'ouvrir un établissement au

No 130½ rue ST-LAURENT, Montréal

Grand assortiment de draps, casimirs, tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux. 92—jno

---

— POUR —

$2.00 A $5.00

On peut choisir un

CADEAU de NOCES

dans le meilleur goût chez

HENRY BIRKS & SONS

Rue Ste-Catherine et Carré Phillips, Montréal.

PATE WATERLOO

Quelque chose de merveilleux pour attraper les mouches, enregistrée le 10 juillet 1893. Demandez la à votre épicier. Lorsque vous commandez vos épiceries chez Fraser, Viger, rue St Jacques, D. C. Brosseau, rue Notre-Dame, Duchesneau, Duchesneau et Cie, 293 rue St Paul, ou E. Robert, 176 rue Dorchester, n'oubliez pas une boîte de la merveilleuse pate et faites vous-même des feuilles à mouches. Si votre épicier n'en a pas, dites-lui de s'en procurer de Mme Smithe, 52 rue Craig. 215—jno

---

ANNONCE IMPORTANTE DE

John Murphy & Cie

LES AVEZ-VOUS VUS

Venez les voir au plus tot, ils disparaissent très rapidement.

RIDEAUX-RIDEAUX

Rideaux en Point d'Irlande
à 20 par cent d'escompte
Rideaux en Applique
à 20 par cent d'escompte
Rideaux en Guipure
à 20 par cent d'escompte
Rideaux en Dentelle Antique
à 20 par cent d'escompte
Rideaux en Dentelle Madras
à 50 par cent d'escompte
Rideaux en Dentelle de couleur
à 50 par cent d'escompte
Dentelles et Mousselines en couleur
à grande réduction

TAPIS DE TABLE

A REDUCTION

200,000 verges de splendide Coton Blanc, une verge de largeur, valant 15c la verge, pour être sacrifié durant notre Grande Vente de Déménagement à

10c LA VERGE

JOHN MURPHY & CIE

1781 et 1783 Rue Notre-Dame

Coin de la rue St Pierre

Conditions : un seul prix pour tous et argent comptant.

TELEPHONE : 2193

SYSTEME DE COUPE et de Couture de Mme Kellogg, médaille à l'Exposition Universelle de Paris. Ce système, simple et sûr, évite l'ajustement. En huit jours de leçons, toute dame peut tailler à perfection ses manteaux et robes d'après ce système, qui consiste dans le maniement d'un outillage. Enseigné par Mme le Prof. BARIL, ci-devant Mme Baron, No 1231 rue Notre-Dame. 67-A-jno

---

Un Père de Famille désespéré

SA GUERISON ET SA JOIE

Il y a deux mois, j'étais l'homme le plus misérable que l'on puisse voir. En effet, j'étais tombé dans une débilité complète, dans une dépression qui me mettait au désespoir. Mes souffrances étaient atroces. Tout mon être était douloureux. J'avais peine à marcher et toutes les articulations me faisaient souffrir. Mon appétit était nul et le peu que je mangeais je le digérais qu'au prix des plus grandes tortures. J'avais toujours mal au cœur et des étourdissements continuels me faisaient craindre de tomber dès que je marchais. L'inquiétude mortelle que j'éprouvais, jointe à une surexcitation nerveuse considérable, m'avaient enlevé complètement le sommeil.

L'on comprend qu'un père de famille, obligé de faire un travail dur et fatiguant pour gagner la vie de sa femme et de ses enfants, qui se trouve dans l'état que je viens de décrire n'est pas loin de se désespérer et d'envisager la mort comme une délivrance à ses souffrances morales et physiques.

Par bonheur pour moi, un ami que je rencontrai et à qui je fis part de ma triste position, me demanda si j'avais fait l'essai du célèbre remède ANCHOR WEAKNESS CURE. Je lui fis réponse que non. Alors, il me dit que s'il y avait encore un remède pour me sauver, c'était celui-là. J'écoutai son conseil et je fis l'essai de ce merveilleux tonique. Eh bien ! je proclame que je n'avais pas pris la moitié de la bouteille que j'avais acheté que déjà, je me sentais revenir à la vie. Et tous les jours, depuis ce temps, mon état s'est amélioré. J'ai peine à en croire mes yeux et ceux qui me voient aujourd'hui me demandent ce que j'ai pu faire pour revenir si promptement à la santé. Je voudrais pouvoir faire connaître à tous ceux qui sont faibles, épuisés par la maladie, que si je suis sauvé, je le dois au puissant tonique ANCHOR.

Avec reconnaissance, votre etc.,

CASIMIR GIGUERE,
Château-Richer.

Les PILULES DU Dr NELSON, guérissent la paleur.

En vente chez les Pharmaciens et tous les marchands de la campagne, ou s'adresser à la

ANCHOR MED. CO.

MONTREAL ET QUEBEC

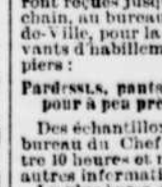

SERVICE des INCENDIES

Habillements d'Hiver

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant à l'endos la mention "Soumission pour Habillements d'Hiver" seront reçues jusqu'à midi, jeudi, le 2 août prochain, au bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, pour la confection des articles suivants d'habillements pour le corps des pompiers :

Pardessus, pantalons et bonnets de fourrure pour à peu près 42 officiers et 158 hommes.

Des échantillons peuvent être examinés au bureau du Chef du Département du Feu, entre 10 heures et midi, tous les jours, où toutes autres informations seront aussi obtenues.

La plus basse ni aucune des soumissions reçues ne sera pas nécessairement acceptée.

Par ordre,

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montreal, 23 juillet 1894. 222—2

Province de Québec—Municipalité du Sault-au-Récollet.

Sault-au-Recollet, 21 Juillet 1894.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné aux propriétaires de lots sur les rues Roy et Fabre d'avoir, d'ici à quinze jours de cette date, à arranger leurs parts de chemin, faire les trottoirs, les clôtures des lots ayant front sur les dites rues, etc.

Tous ces travaux doivent être faits en conformité aux dispositions des proces verbaux et des règlements d'icelles.

Par ordre du Conseil.

J. I. NADON,
222—1 Surintendant spécial des Travaux Municipaux.

BELLES VOITURES

Achetez directement des fabricants de gros et épargnez les profits des entremetteurs.

Toutes les voitures que nous vendons sont faites dans notre propre fabrique et garanties sous tous rapports.

Nous faisons une spécialité de Traps et Buggies de fantaisie de toutes sortes, comprenant Sandringhams, Kensingtons, Dog Carts, Buggies de Montréal, Brighton Traps, Buggies Surrey, Buggies Concord, Buggies couverts, etc.

Si vous voulez acheter une voiture à bon marché, vous pouvez l'avoir de nous, et si vous voulez quelque chose de fashionable, dans tous les derniers goûts modernes, nous l'avons.

HARNAIS ET SELLES

Notre assortiment est le plus considérable au Canada. Nous fabriquons des harnais de toutes sortes, depuis les harnais les moins chers pour buggies jusqu'aux harnais pour carrosses et coupes les plus fashionables.

Si nous n'avons pas en mains ce qu'il vous faut, nous pouvons le fabriquer sur commande sous le plus court délai.

Selles de toutes descriptions.

Tout ce qu'il faut pour le cheval, l'écurie et la voiture.

Prix beaucoup plus bas que les prix fantaisistes exigés par les marchands de détail.

E. N. HENEY & CIE

337 RUE ST. PAUL

4-7-11-14-18-21-25-28

— LA —

CIE DE RAFFINERIE DE SUCRE

DU CANADA, MONTREAL

(Limitée)

Manufacturiers des Sucres raffinés de la célèbre marque

Redpath

Première qualité, pureté absolue.

Faites d'après les procédés les plus nouveaux avec des machines améliorées. Pas surpassé.

Sucres en morceaux, Boîtes de 50 et 100 lbs.
"Crown" granulé, Marque spéciale, le meilleur qui se fait.
Granulé extra, Qualité supérieure.
Sucres crême, Pas séchés.
Sucres jaunes, De toutes qualités et marques.
Sirops, De toute qualité en quarts et demi quarts.
Seuls fabricants De sirops de premier ordre en boîtes de 2 et 8 lbs M s—9m

---

J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

20 RUE ST LAURENT, MONTREAL

Extraction de dents sans douleur par l'électricité et par anesthésie locale. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone Bell 2818. Heures de bureau, 9 à 6 hrs. 98—jno

---

GUSTAVE LEMIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

1592 RUE STE-CATHERINE, porte voisine de la pharmacie Lachance. Extraction de dents sans douleurs par l'électricité et par anesthésie locale. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux, obturations en or, argent ou platine sans aucune douleur. 170—jno

---

Dr CHS. GUILBAULT

Ancien interne de l'Hôtel-Dieu et des hôpitaux de New-York. Medecine générale.
151—jno 323 rue Amherst.

Pour savoir quel Temps

IL FERA DEMAIN

Chalet - Baromètres

$1.75 CHAQUE

Hearn & Harrison

1640-2 Rue Notre-Dame
30—jno

JULES MUMM & Cie

REIMS, FRANCE

CHAMPAGNES

Stock privé. Extra Sec d'Angleterre. Extra Sec.

Ces Champagnes de première classe sont les moins chers sur le marché.

GILLESPIES & CIE

Agents pour le Canada
234—Ms—jno

ESSAYEZ

— LES —

CORSETS

Et vous n'en porterez jamais d'autres.
149—6

Seulement que 25 cts la Bouteille

Le QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitive, arrête la chûte des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens.

La Société des Arts

DU CANADA

1666 Rue Notre-Dame, Montréal

Prochaine Distribution

DE TABLEAUX

MERCREDI, 1ER AOUT 1894

PRIX DU BILLET, 25c

Le Directeur,

216—jno H. A. A. BRAULT.

GRATIS !

CHALLI CANADIEN - - - 4c
CHALLI AMERICAIN - - - 7½c
CHALLI ANGLAIS - - - 10c
CHALLI FRANÇAIS - 12½ à 15c

Guillaumes et Indiennes depuis 5c.

Un MOUCHOIR DE SOIE donné à quiconque achètera une robe de Challi, de Guillaume ou d'Indienne.

J. S. FLYNN,
219—7 28 Carré Chaboillez.

ARGENT A PRETER

Sur première hyothèque au plus bas taux d'intérêt. Aucune commission ne sera chargée en s'adressant directement à

LOUIS ALLARD,
173—jno 383 rue St Denis, Montréal.

ARGENT A PRETER

Creances achetees à 5 et 6 p.c.

L. BELANGER

— NOTAIRE —

58 RUE SAINT - JACQUES

— ET —

116 RUE VISITATION 147-jno

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque à la ville et à la campagne au plus bas taux d'intérêt sans commission, en s'adressant directement à

L. A. CADIEUX,
No 26 rue St Jacques, ou au No 46 rue Albina. 119—jno

ARGENT A PRETER

A 5 et 6 pour cent. Lots à vendre à Lachine.

H. SCHETAGNE, Notaire,
62 rue St Jacques
Résidence : Lachine. 301—jno

Briques Pressées de Saint-Roch

Bureau 107 Rue St Jacques

CHAMBRE 44

USINE : Saint-Roch de Richelieu, P. Q
85—jno

H. A. MILLER

Peintre de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux, Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE
211—jno

RAOUL RINFRET

B. A. SC., I. C., A.-G.
A. M. Can. Soc. C. E.

INGENIEUR CIVIL (diplôme de l'Université McGill), ARPENTEUR-GEOMETRE

EGOUTS, AQUEDUCS, PONTS, ARPENTAGES

Edifice de la New-York Life, chambre 511, Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 2345. 213—jno

D. DUGAS. Ferblantier, Plombier et Couvreur, 1441 rue Ste Catherine. Spécialité en couvertures et corniches. Posage de tuyaux à gaz et à vapeur. Ouvrage exécuté avec soin et à des prix très modérés. Stock de poêles et glacières constamment en mains. 167—jno

---

Bureau et atelier Cote-des-Neiges, MONTREAL

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris

J. BRUNET

Manufacturier et Importateur de Monuments en Marbre et Granit. Ouvrages de bâtisses, et de Cimetières, etc., de toutes descriptions. En gros et détail. Estimations données sur application. Côte des-Neiges, Montreal. Téléphone Bell, 4666. (Connection gratuite pour Montréal.) 216—jno

---

X POUR LES CHALEURS X

Chemises négligées, de toutes sortes, de 50c en montant chez

X 29—jno DeLORIMIER, 1700 rue Notre-Dame X

VOUS

ne pouvez manquer de guérir une toux ou un rhume lorsque vous faites usage du Marrube Tutti Frutti de Adams. Paquet, 5 cents. 74—IMV

GRAND TRONC

"SAVEZ-VOUS"

que le chemin de fer Grand Tronc fait maintenant circuler des chars salons de Montréal à Portland et Old Orchard Beach, sur des trains rapides du jour ? Les trains partent de Montréal à 7.50 a.m., 8.40 p.m. et 11.10 p.m. tous les jours excepté le dimanche. Le train qui part à 11.10 p.m., les samedis soirs, ne se rend qu'à Island Pond.

"SAVEZ-VOUS"

que le chemin de fer Grand Tronc fait circuler deux trains chaque jour (excepté le dimanche) pour Québec, Cacouna, Petit Métis et autres places d'eau sur le golfe St Laurent ? Le train qui part à 7.50 a.m., se rend à St Jean, N.B. et Halifax. Le train qui part à 11.10 p.m., se rend à Petit Métis. Le train de 7.50 a.m. se rend à Québec chaque jour.

"SAVEZ-VOUS"

que le chemin de fer Grand Tronc pour l'accommodation des hommes d'affaires et autres qui désirent aller passer le samedi et le dimanche à Cacouna, Petit Métis et autres endroits intermédiaires, fait maintenant circuler un express de places d'eau chaque semaine, qui part de Montréal chaque vendredi à 8.40 p.m., arrivant à Cacouna à 7.30 le samedi matin et Petit Métis à 11 a.m. Pour revenir le train part de Cacouna chaque dimanche à 7 p.m., de Lévis à 11.55 p.m., et arrive à Montréal à 7.48 le lundi matin.

Pour billets, réserve des lits de chars-dortoirs ou de sièges dans les chars-salon, s'adresser au bureau des billets de la ville, 143 rue St Jacques, ou à la gare Bonaventure.

NOUVELLES OUVRIERES

TROP D'ERREURS

Le "Figaro," journal français publié à Paris, a fait paraître sur l'Ordre des Chevaliers du Travail un article qui contient autant d'erreurs que de mots. Cet article, reproduit par un journal de Montréal, dit que l'Ordre des Chevaliers du Travail a été fondé par Powderley ; c'est là une erreur, le fondateur de cette société est U. S. Stephens. Il est également faux que cette société demande au gouvernement américain de s'emparer des chemins de fer et d'en faire cadeau aux ouvriers. Comme il est aussi faux que les Chevaliers du Travail poussent les ouvriers de Chicago au pillage. Une autre erreur, c'est de dire que le maître général de l'ordre puisse ordonner une grève ou obliger les ouvriers à voter pour tel ou tel candidat. Nous ne relèverons pas toutes les erreurs contenues dans l'article en question, cela serait trop long, seulement nous pouvons dire que pas un seul mot contenu dans cet article est vrai.

CONVOCATIONS

Assemblée Coopérative des Cordonniers, C. T. — Réunion, ce soir, salle Ville-Marie, 1517 rue Notre-Dame.

Fraternité des charpentiers et menuisiers, locale 311 — Réunion, ce soir, au No 128 rue Vinet, Ste Cunégonde.

Union des plâtriers — Réunion, ce soir, salle de l'Etiquette Bleue, 278 rue St Laurent.

Assemblée Hochelaga, C. T. — Réunion, ce soir, 321 rue Notre-Dame.

Assemblée des charretiers, C. T. — Réunion, ce soir, No 134 de la rue Chatham.

Assemblée du District No 19, C. T.— Réunion, demain soir, salle Ville-Marie, 1517 rue Notre-Dame.

Assemblée des cordonniers monteurs, C. T. — Réunion, ce soir, salle Ville-Marie, 1517 rue Notre-Dame.

ARGUS.

HORRIBLEMENT BRULEE

Une lampe brisée met le feu à ses vêtements

Un accident dont les suites peuvent être funestes, a plongé dans la consternation la famille d'un des citoyens les mieux connus des Trois-Rivières, M. Philippe Pleau. Une lampe étant tombée des marches de l'escalier sur lequel elle était posée, s'est brisée dans sa chûte et a mis le feu au parquet. Mme Pleau, dans sa précipitation, essaya d'étouffer l'incendie, mais le feu se communiqua à ses vêtements et dans un instant elle fut environnée de flammes.

On craint qu'elle ne puisse survivre à ses blessures, qui sont très graves. M. Pleau, en essayant de porter secours à sa femme, fut brûlé à son tour, mais ses blessures sont plus douloureuses que dangereuses. Les pompiers furent appelés en toute hâte et réussirent facilement à maîtriser l'incendie qui ne fit d'ailleurs que peu de dommages.

LE JEU DE DAMES

AUX CORRESPONDANTS

M. Alf. Morin, Ottawa—Un amateur nous signale une erreur dans le problème No 201. Comme nous n'avons pas conservé l'original, soyez donc assez bon de nous faire parvenir une copie corrigée de cette composition.

* * *

M. J. H. Desaulniers, Nicolet—Merci pour vos remarques ; c'est ce que nous faisons quand le temps nous le permet. Pour le No 205, nous n'en sommes pas certain, vu que ce problème a été publié en notre absence et que nous n'avons pas encore la solution. Si messieurs les solutionnaires ne le trouvent, nous espérons que l'auteur du problème en question y verra à temps, si toutefois la composition est bonne.

Problème de Dames No 207

Composé par E. St. Maurice, Montréal, Can.

Noirs—13 pièces

Blancs—14 pièces

Les Blancs jouent et gagnent

Problème de Dames No 208

Composé par M. J. H. Desaulniers, Nicolet.

Noirs—16 pièces

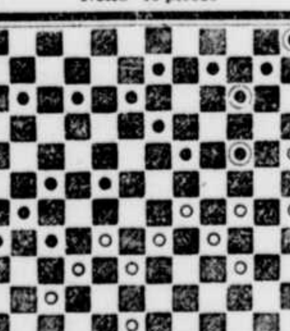

Blancs—16 pièces

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du problème No 201

Blancs		Noirs
20 à 13	A	2 à 19
69 à 63		3 à 31
82 à 37		19 à 64
71 à 55		31 à 12
65 à 54 gagne.		

A

Blancs		Noirs
	Si	3 à 31
32 à 37		2 à 64
71 à 55		31 à 12
55 à 54 gagne.		

Autre jolie solution trouvée par M. J. H. Desaulniers, Nicolet.

Blancs		Noirs
58 à 38		44 à 33
20 à 13	A	2 à 19
69 à 63		3 à 31
32 à 37		31 à 12
63 à 58		19 à 64
71 à 54 gagne.		

A

Blancs		Noirs
	Si noirs	3 à 31
82 à 37		31 à 12
69 à 63		2 à 19
63 à 58 etc.		

Nouvelles anglaises

Mlle L. Davis, de Liscard, près de Liverpool, Angleterre, était faible et nerveuse et n'avait pas d'appétit, provenant d'une attaque d'influenza. Le tonique de Hawker pour les nerfs et l'estomac, et les pilules de Hawker pour le foie l'ont ramenée à la santé

Parc Sohmer

CETTE SEMAINE

(après-midi 3 heures—soir 8 heures)

Portes ouvertes à 1 heure

Les fameux acrobates "Eddy trio" ; le célèbre "trio international" ; "Mlle Jennie Hoyle" violoniste virtuose. Réengagement pour la semaine du célèbre UNTHAM. Musique choisie, par la bande du Parc. Admission, 10 cents. 220—6

SOYONS SUR NOS GARDES

Le chirurgien général Wyman, de l'hôpital de la marine des Etats-Unis a reçu un rapport du Dr Stuart Elridge, membre du conseil impérial d'hygiène de Tokio, dans lequel ce dernier met les habitants du continent américain en garde contre une invasion de la peste noire, qui désole en ce moment la Chine et une partie des Indes. Les relations commerciales des nations civilisées avec les pays infestés sont maintenant si considérables qu'elles rendent imminent le danger d'une invasion du fléau en Europe et en Amérique.

Société St-Jean-Baptiste de North Grosvenordale, Conn.

La société St Jean-Baptiste a élu les officiers suivants pour les prochains six mois :

Chapelain, Révd. Thomas Cooney ; président, H. Lafleur ; vice - président, L. J. Perrault ; secrétaire - archiviste, E. Lafleur ; secrétaire - financier, X. Lafleur ; assistant secrétaire - financier, Od. Faucher ; secrétaire - correspondant, Geo. Lafleur ; trésorier, X. Kavenelle ; Com. ord., J. B. Desmarais ; directeurs, E. Harbour, J. Loiselle, D. Lebeau, J. B. Lafleur. George Lafleur, sec.-corr.

Clarets purs et à bon marché

Demandez à votre épicier pour les Clarets de la Compagnie des Vins de Bordeaux, garantis purs et vendus à $3 et $4 la caisse de 12 grosses bouteilles. 30 rue Hôpital. Téléphone 1394

216—1 m s

COMMERCE

LE TARIF AMERICAIN

Washington, 25—Le sénateur Hill a pris la défense, hier, de la lettre Cleveland. Après une âpre discussion, on s'est encore ajourné sans avancer à rien.

MARCHE DE GROS

GRAINS

Le blé est d'une faiblesse extrême à Chicago. Au lieu de de monter, il tend à baisser. C'est l'abondance des récoltes qui est cause de cette baisse.

A Montreal, la belle situation de la semaine dernière est disparue ; les prix n'ont pas changé, toutefois. Les pois font toujours de bonnes affaires. L'avoine se vend peu pour la consommation locale. Nous cotons :

Manitoba No 1, dur, 75 à 76c.
Manitoba No 2, dur, 72 à 74c.
Maïs, droit payé, 55 à 56c.
Pois, par 66 lbs, flot, 72 à 73c.
Avoine, par 34 lbs, nouvelle, 38 à 4
Seigle, 52 à 53c.
Orge, 45 à 16c.
Orge de brasserie, 50 à 53c.

FARINE DE BLÉ

Les affaires, tant locales qu'extérieures, sont belles dans les farines de blé.

Blé d'hiver, $3.60 à $3.76.
Patentes du Manitoba, $3.50.
Straight rollers, $3.00.
Extra, $2.75 à $0.00.
Superfine, $2.50 à $0.00.
Farine forte à boulanger, du Manitoba, $3.35 à $3..0.

FARINE D'AVOINE

Cette ligne a repris de l'avantage, vu l'approvisionnement peu considérable. La demande est forte et les meuniers voient de belles affaires. Nous cotons :

Granulée et roulée, le baril, $4.25.
Standard, le baril, $4.25.
Pot barley, le baril, $3.90.
Pois cassés, le baril, $3.49.

ISSUES

La demande diminue et les ventes s'effectuent plus facilement ou à meilleur marché ; la moulée, pourtant, se vend bien.

Gros son, $16.00 à $00.00.
Son, $18.00 à $00.00.
Moulée, $20.00 à $22.00.

PROVISIONS

Le porc est même encore un peu plus ferme que la semaine dernière ; l'exportation est pauvre. Le saindoux se vend bien.

Canadian Short Cut, le quart, $17.00 à $20.00
Jambon fumé, à la ville, la livre, 10 à 11c,
Bacon, 9 à 11c.
Saindoux mélangé, 7 à 7¼c.
Saindoux, canadien pur, 8¼ à 10c.

FROMAGE

Ce produit s'est affermi sur le marché de Londres où les cotes sont montées de 6d depuis la semaine dernière. Néanmoins les prix locaux semblent tendre vers la baisse ; ce n'est sans doute que momentané. Nous cotons :

Québec, meilleur, coloré, 9¼c.
Québec, meilleur, blanc, 9¼c.
Ontario, meilleur, coloré, 9c.
Ontario, meilleur, blanc, 9c.
Qualité inférieure, 8¼c.

BEURRE

Les exportations de beurre sont nulles et considérablement moins importantes que l'année dernière. Les affaires locales sont assez bonnes.

Des crêmeries, 18c.
Des townships, 16 à 17c.
De l'ouest, 15 à 16c.

ŒUFS

Les œufs ont baissé d'un demi centin, à cause de la diminution des affaires dans cette ligne. Prix actuels : 10 et 10½c.

ALCALIS

Aucun changement au sujet des alcalis. Commerce tranquille, mais valeurs soutenues. Nous cotons : potasse, première qualité, $4 ; seconde qualité, $3.65 ; perlasse, $5.40 à $5.50 par 100 lbs.

MARCHÉS AU FROMAGE

Utica, 24—Ventes : 314 meules à 8¾c, 2445 à 8¾c, 103 à 8¼c, 140 à commission. Il s'est vendu en outre 145 paquets de beurre des crêmeries à 18¼c. Le marché est ferme, mais indique une baisse.

Little Falls, 24—Ventes de fromage : 265 meules à 7¼c, 84 à 8c, 5,342 à 8¼c, 1,457 à 8¼c, 476 à commission, 265 des fermes à 8 à 8¼c ; 90 paquets de beurre de crêmerie à 16½ à 17c, 20 paquets de beurre des fermes à 16 à 17c.

ABATTOIR DE L'EST

Environ 400 bœufs étaient en vente, hier, à l'Abattoir de l'Est. Le prix courant a été de 3½ à 4¼c ; quelques têtes inférieures n'ont remporté que 2¼c. Les moutons et les agneaux étaient en bonne demande. Les moutons ont fait 3½ à 5c ; les agneaux, $2.50 à $3.50 chacun ; les veaux, $2 à $8 ; les cochons, $3 à $7.

LA COUR AUX BESTIAUX DU PACIFIQUE

Les arrivages de la semaine dernière ont été de 1438 bœufs, 1632 moutons, 899 cochons et 60 veaux à cette cour.

BESTIAUX A LIVERPOOL

Liverpool, 24 — Vu l'approvisionnement lourd des bestiaux canadiens et américains, le commerce est mauvais et les prix ont baissé à 1 à 1½c par livre depuis lundi de la semaine dernière. La demande a été mauvaise, hier, et quantité de têtes n'ont pu trouver d'acheteurs. Animaux canadiens de choix, 9 à 9½. Les moutons sont cotés à 11 à 12c. L'année dernière les prix étaient les suivants : plus beaux bestiaux, 11c ; bons à choisis, 10½c ; pauvres à moyens, 9½c ; inférieurs, 1 à 8½c.

L'EXPORTATION DES BESTIAUX

La semaine dernière, le port de Montréal a exporté 3,468 bœufs, contre 4,151 la semaine précédente. Quant aux moutons, les exportations de la dernière semaine ont été de 1,563 contre 4,742 durant la semaine du 14 juillet. Jusqu'à ce jour il a été exporté depuis l'ouverture de la navigation 39,883 bœufs et 26,760 moutons contre 41,180 en 1893, jusqu'à pareille date.

MARCHE AUX CHEVAUX

La semaine dernière, il est arrivé 115 chevaux aux écuries de la Pointe St Charles ; comme il en restait 84 de la semaine précédente, le total en vente était de 199. De ce dernier montant, 55 ont été expédiés, 29 laissés à la ville, 30 vendus, il en reste 85 en main.

Le commerce a été généralement bon et les 30 chevaux vendus ont obtenu de bons prix.

LES PRODUITS DE CONSERVE

L'association des empaqueteurs canadiens vient de former un combine. Désormais tous les marchands de gros vendront les produits de conserve aux mêmes prix. Le but de ce combine est d'arrêter la concurrence, assez grande dans cette ligne.

VENTES DE LAINE

Londres, 24 — Hier, 7,350 balles de laine étaient en vente. La bonne qualité a été vite enlevée. Ventes :

Nouvelles Galles du Sud, 2,800 balles, 4 à 8½ d.
Queensland, 200 balles, 7½ à 8d.
Victoria, 800 balles, 6½ à 11½d.
Australie Sud, 200 balles, 5½ à 8d.
Nouvelle-Zélande, 1,600 balles, 6 à 11d.
Cap Natal et de Bonne Espérance, 400 balles, 3½ à 7½d.
Ponta Arena, 200 balles, 3½ à 7½d.

RECETTES DU G. T. R.

Voici le tableau des recettes du G. T. R. pour la semaine dernière :

	1894	1893
Recettes des passagers	$140,877	$180,784
Recettes du fret	213,046	220,762
Totaux	$353,923	$401,546
Diminution, 1894	$ 47,623	

LE COMITE DE L'AQUEDUC

Il cherche à faire oublier sa mauvaise conduite

UNE ETRANGE PAROLE DE L'ECHEVIN LECLERC

A la séance du comité de l'aqueduc hier après-midi, l'échevin Leclerc a insisté pour faire remettre à plus tard la prise en considération des soumissions des différents articles dont le département a besoin, vu l'absence des échevins Beausoleil, Savignac et Prénoveau. Mais ses conseils ne furent pas acceptés, et l'on se mit à la besogne. Seules les soumissions pour articles fournis par les marchands de fer ont été remises à plus tard, afin de permettre à l'échevin Beausoleil d'exercer son patronage.

Le contrat pour la construction de deux ponts en fer sur le canal de l'aqueduc a été accordé à la Canadian Bridge and Iron Co., au prix de $825 pour les deux ; l'un aura 64 pieds de longueur et l'autre 66 pieds. Le chèque remis par la compagnie soumissionnaire n'était pas marqué "accepté," mais le comité céda aux instances de l'échevin Leclerc qui proclama la solidité de la Canadian Bridge and Iron Co., et la soumission fut acceptée.

Un incident. L'échevin Costigan ayant turlupiné l'échevin Leclerc au sujet de ses connaissances sur la construction des ponts en fer, le représentant du quartier St-Jean-Baptiste lui dit, en le regardant dans les yeux, ces paroles qui ont été fort remarquées : "Il ne s'agit pas aujourd'hui de charbon, et nous donnerons le contrat au plus bas soumissionnaire, l'échevin Costigan peut en être sûr ! "

En effet, la Canadian Bridge Co., avait fait une soumission plus basse que celle de la Dominion Bridge Co.

Sans exception, dans tous les cas, le comité a accordé le contrat aux plus bas soumissionnaires. On travaille à faire oublier la malpropreté du contrat de charbon !

EN SEANCE SECRETE

La commission des finances et les crédits additionnels

La compagnie des abattoirs

La commission des finances a siégé à huis clos hier soir, après avoir transigé les affaires de routine. M. Sicotte se présente devant le comité pour réclamer de la ville les arrérages dus au fonds des jurés et sa réclamation est renvoyée à l'avocat de la ville.

L'échevin Hurtubise insiste pour que le projet de l'agrandissement du marché Bonsecours marche de pair avec le projet de l'extension du carré Chaboillez. Renvoyé à l'aviseur légal du département.

Le protêt des citoyens demandant l'élargissement immédiat de la rue St-Antoine reste sur la table.

La commission décide de protester la compagnie des abattoirs et de faire rapport au conseil. L'association des bouchers a résolu hier soir d'accepter l'offre de la compagnie des abattoirs de tenir une conférence afin de pouvoir discuter les griefs qui existent.

L'échevin Costigan fait un plaidoyer en faveur de L. Cohen and Son, mais le comité ne prend aucune décision au sujet de cette affaire de charbon, et s'efforce, à huis clos, de déterminer le montant des crédits additionnels dont les divers comités ont besoin.

FRAPPE PAR UN TRAMWAY

Hier soir, à neuf heures, la voiture d'ambulance de l'hôpital Général a été appelée sur la rue Jacques-Cartier, vis-à-vis le No 338. Un nommé Marshall Reid venait d'être frappé par un tramway électrique, mais il n'avait reçu que quelques égratignures à la tête. Les médecins de l'hôpital l'ont pansé puis l'ont renvoyé chez lui.

A PROPOS DE MONUMENTS

On lit dans le " Canada :"

" Hier, en chambre, l'on s'est occupé du monument de sir John Macdonald. $7,500 ont été votés à ces fins et la statue devait être dévoilée à l'automne. Mais sir John Thompson vient de recevoir un fac-simile de l'œuvre d'Hébert et il y trouve certains défauts dans la forme qui, selon lui, ne devraient pas exister. En conséquence, la rectification de ces défauts prolongera d'autant le terme d'inauguration. Quelqu'un avait proposé de placer la statue en face de la tour centrale. Nous proposerions de la placer en bas de l'escalier en pierre qui conduit à cette tour, vers le milieu de la grande allée d'un côté, et de placer, vis-à-vis, de l'autre côté de la même allée, la statue de sir George Cartier.

En effet, que signifierait sir John seul si sir Georges, le complément du premier, n'était pas placé en regard. Sans compter que deux statues présentent un plus beau coup d'œil qu'une seule et que celle de Cartier y gagnerait en apparence à être sortie d'un bocage où les arbres le cachent à demi.

HOTEL DES SOURCES ST-LEON

Derniers arrivés : Hon. Wilfrid Provost, Saint-Jérôme ; juge Champagne, Saint-Eustache ; juge Mathieu, Hon. L. Tourville, Rod. Tourville, Mlle Trestler, Mlle Archambault, P. Chaput, Ed. Lafleur, S. Hart, B. Myers, Dr Pillet et sa famille, R. Lemieux, Mme T. Carlin et sa fille, Montréal ; S. E. Nutting, Woodville ; Geo. L. Terry, John H. Durand, H. Swinton, Chs. Larivière, Mlle Larivière, Mme A. Leduc et sa famille, Arthur Desjardins, Mme Fauteux, Mlle Fauteux, Mlle Desjardins, C. Gélinas, Dame D. Forget, Percy Douglas, Léandre Fauteux, J. Leclaire et sa femme, Mlle A. Brunet, Fred. J. Doran et sa femme, N. Lemire et sa femme, Henri de Martigny, Mlle Marie Robert, Robert Gardner, E. Gagnon et sa femme, Dame Beausoleil et sa famille, A. M. Saint-Arneault, E. Champagne, J. A. Ethier, P. Laing, J. C. Turk, Mlle Hébert, C. Moretti, Montréal ; S. Fortin et sa famille, R. Poitras, Mme Chas. Dépocas, Valleyfield ; Mlle Ida Tanguay, Syracuse ; Mme L. A. Hoerner, Mme F. Farmer, Mlle F. Farmer, Mme F. Farmer, Trois-Rivières ; J. H. Morse, Mlle Catherina Morse, Haverhill, N. H. ; F. Mathieu, Mlle Alphonsine Mathieu, Ste-Scholastique ; C. H. Larocque et sa famille, C. A. McConville, Mme Mona L. Rivard, Mme A. H. Larocque et sa famille, Joliette ; Jos. Beaudry, Trois-Rivières ; Alphonse Vallière, Québec ; A. R. Baldrom et sa femme, Boston, Mass. ; E. Baldrom et sa femme, S. S. Peach, Thos. Anlis, Wells River, U.S. ; W.S. Poupore, Morrisburg ; Frank Penny et sa femme, Mlle Lapointe, Québec ; J. A. Gagnon, Trois-Rivières ; L. A. Hudon, Jos. Giroux, Québec ; H. Beauchemin, H. C. Charland, Sorel ; Hector Lussier et sa famille, Saint-Vincent ; Dr P. M. Guay, Etchemin ; Mme J. A. Gibault, Mlle Gertrude McDowell, Syracuse ; Maurice Frigon, Saint-Maurice.

Votre rhume persiste, dites-vous, malgré les remèdes nombreux que vous avez essayés. Prenez du *Baume Rhumal* ; celui-là vous guérira rapidement.

SPORT

La crosse

Les personnes qui ont assisté le 30 ultimo à la joute de crosse entre les Shamrocks et les Montreals en ont été enchantés, parce que ce jour-là on a été témoin d'une partie de crose jouée sans effusion de sang, sans nez cassés, sans actes de violence comme ceux qui ont souvent dégoûté de ce genre de sport un grand nombre de personnes, même des amateurs.

Ces deux clubs se mesureront de nouveau samedi prochain sur le parc de la M.A.A.A.

NEUF CONTRE TROIS

Les dépêches d'Irlande nous apprennent que le "Vigilant" a battu le "Britannia" hier de trois minutes et 25 secondes. Le "Vigilant" a éprouvé quelques avaries, mais on pense que cela ne l'empêchera pas de prendre part à la course d'aujourd'hui. Jusqu'à ce jour les deux yachts ont lutté douze fois l'un contre l'autre et le "Britannia" a gagné neuf courses sur les douze.

CORBETT EN IRLANDE

On mande de la capitale irlandaise que James Corbett, le champion des pugilistes de l'univers, est allé lundi visiter la ville de Ballinrobe, où son père a vu le jour. La population lui a fait une ovation et l'a porté à son hôtel sur ses épaules. Le même jour, il a donné une représentation au bénéfice d'un hôpital que fait construire son oncle le révérend James Corbett. Une multitude de gens des campagnes sont accourus en ville pour voir le champion. Dans la soirée une réception a été donnée en son honneur à l'hôtel de ville, où on lui a présenté une adresse, accompagnée de fleurs.

Mgr LAFLECHE

Le "Trifluvien" se dit autorisé à déclarer que la nouvelle de la nomination prochaine d'un coadjuteur à Mgr Laflèche manque complètement de fondement. Mgr Laflèche, malgré son grand âge, songe à demander au Saint Siège de lui donner un collaborateur.

FEU L'EX-ECHEVIN HAGAR

Hier après-midi, ont eu lieu les funérailles de l'ex-échevin Charles Hagar, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service religieux a eu lieu à la résidence du défunt.

Remarqués parmi les personnes présentes : Edward Hagar, frère du défunt ; Geo F. Hartt, son gendre ; W. E. Hagar, C. W. Hagar, J. Hagar, Geo Robinson, Louis Hagar, Hamilton ; et Morgan, St Louis, Mo ; L. Babcok, Thos Lyman, George W. Gardner, J. Bolt, C. R. A. Hosmer, A. Paterson, George Childs, G. D. Robinson, A. D. Nelson, J. G. Monk, R. Hampson, E. F. Ames, R. Adair, J. J. Hodgson, Chs Lyman et James Ross.

Développer chaque individu dans toute la perfection dont il est susceptible, voila le but de l'éducation.—(Kant.)

Mme. W. H. Pitcher
Bangor, Me.

J'ai ete Guerie

De maux de tête nerveux, qui me causaient une souffrance intense par Hood's Sarsaparilla. Je souffrais tellement du mal de tête que je devais coucher dans une chambre noire les yeux couverts afin de n'entendre aucun son et ne voir aucun rayon, car j'en devenais folle. Mon système nerveux était dérangé. Aujourd'hui je suis guérie et c'est **Hood's Sarsaparilla** qui a tout fait cela." Mme Wm. H. Pitcher, 107 Broadway, Bangor, Me.

Hood's Pills guérissent le dérangement du foie, constipation, bile, mal de tête. 25 cents.

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de LAMBERT LECLAIRE, ferblantier et plombier, 1815 rue Ste-Catherine, Montréal,

FAILLI

Les soussignés vendront par encan public, à la place d'affaires du failli, LUNDI, le 30 JUILLET prochain 1894, à 11 heures avant-midi, tout l'actif cédé en cette affaire, par inventaire.

Stock, ferblanterie, coffre de sûreté et outillage	$625.46
Dettes de livres par liste	529.60
Loyer à échoir du magasin au 1er mai 1895	157.50
	$1,312.56

Le magasin sera ouvert pour inspection samedi, le 23 courant 1894. Inventaires et liste des dettes de livres en vue à nos bureaux. Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD,
Cessionnaires
15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE & FRERES,
Encanteurs. 21,25,28

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE
H. P. LABELLE,
MONTREAL.

Des soumissions seront reçues par les soussignés jusqu'à

Mardi, le 31 Juillet 1894
A MIDI

Pour l'achat de l'IMMEUBLE ci-après décrit :

Bâtisse en briques à 4 étages, No 344 avenue de Lorimier, munie de tous les appareils nécessaires dans une manufacture de meubles, comprenant engin "Leonard", chaudières, dynamo, élévateur, machine à morteiser, etc., etc.

Le tout en ordre parfait. Possession immédiate.

On ne s'engage pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

KENT & TURCOTTE,
97 rue St Jacques,
25-26-27-28-30 Montréal.

Province de Québec, District de Montréal, No 545. } DANS LA Cour Supérieure

JOHN J. COOK, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, commerçant,

Demandeur,

vs

JOHN DE W. WINDEATT, ci-devant de la cité et du district de Montréal, maintenant dans quelque partie des Etats-Unis d'Amérique inconnue du demandeur.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

Montréal, 24 juillet 1894.

L. A. BEDARD,
Dép.-Protonotaire.

HALL, CROSS, BROWN & SHARP,
Avocats du Demandeur. 222—2

PAR MARCOTTE FRERES

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de
H. P. LABELLE,
Montréal,

Les soussignés vendront par Encan en lots au gré des acheteurs, au No 344 avenue de Lorimier, Montréal, MERCREDI, 1er AOUT 1894, à DIX HEURES, les biens mobiliers suivants :

Meubles non finis, une grande quantité de bois d'ébénisterie, noyer noir, acajou, chêne, etc., ferronneries et autres garnitures d'une fabrique de meubles, environ	$18,000.00
Roulant	914.00
	$18,914.00

Les marchandises peuvent être visitées les 28, 30 et 31 courant.

KENT ET TURCOTTE,
97 rue St-Jacques,
Montreal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 21,23,25,28,30,31

AVIS de FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE
E. H. LESAGE
Montréal.

Les soussignés vendront par encan public,

Mercredi, le 1er Aout, 1894

à ONZE heures a.m., aux salles d'encan de Marcotte et Frères, No 69 rue St Jacques, Montréal, l'actif mobilier du failli, savoir :

Fonds de commerce consistant en marchandises sèches	$5074.58
Ameublement du magasin	168.00
	$5242.58
Dettes de livres d'après liste	3254.50

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock le 30 et 31 courant.

L'inventaire et la liste des dettes de livres sont à mon bureau. Pour autres informations s'adresser à

A. LAMARCHE,
Cessionnaire,
No 1709 rue Notre-Dame.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.
Montréal, 25 juillet, 1894. 25,28,31

ARGENT A PRETER

SUR BILLETS

P. E. DUHAMEL & CIE,

70 Rue Saint-Jacques,
M s—jno Vis-à-vis La Presse.

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE

de Meubles neufs, Articles de Ménage, très beaux Pianos droits, Tapis de Bruxelles et Tapestry, Carpettes, Prélarts, Portières, Rideaux, etc., etc.

Les soussignés vendront à leurs salles, Nos 241 et 243 rue St Jacques, **Vendredi après-midi, le 27 Juillet,** comprenant : Ameublements d'antichambre et de salon, ameublements de chambre à coucher en chêne et noyer, armoires, tables et chaises de salle à manger, armoires à livres, cabinets, pupitres, patères, tables de centre, fauteuils dossiers en fil de fer, berceuses en peluche, couchettes en fer, petits lits, matelas en crin et en cuir, services de chambre, porcelaine et verrerie, articles en plaqué, coutellerie, articles de ménage, etc. Vente à DEUX heures.

RAE et DONNELLY,
222—2 Encanteurs.

AVIS de FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE
M. GREENBERG,
MONTREAL.

Les soussignés vendront par encan au magasin, No 1831 rue Notre-Dame, Montréal,

Lundi, 30 Juillet 1894, à 11 heures

l'actif de la faillite comme suit :

Fonds de commerce de hardes faites, mercerie et fourrures	$6,052.50
Fixtures	299.50
	$6,352.00

Le magasin sera ouvert le 27 courant.

KENT & TURCOTTE,
97 rue St Jacques,
Montréal.

MARCOTTE & FRERES,
Encanteurs. 21-25-26-28

CHAMPIONNAT DE CROSSE

LE "MATCH" DECISIF

Shamrock vs Montréal

Sur les terrains de la M.A.A.A., SAMEDI, le 28 JUILLET 1894.

On jouera deux heures, beau ou mauvais temps. La balle sera lancée à 2.30 précises. Entrée, 25, 35 et 50 cts. Réservez vos sièges dès maintenant, chez MM. Geo. J. Sheppard, John Lewis, Morton, Phillips & Co., et à la Montreal Steam Laundry Co., 133 rue St-Pierre.

A. D. ANDERSON,
222—3 Sec. Hon. du C. L. M.

FUMEZ le Cigare de l'Union **"BLACKSTONE"** fait à la main. Tout havane. Le meilleur Cigare sur le marche à **5 CENTS.** En vente partout. 280—ms—jno

DORMOL

Repos et confort complets si vous faites usage du Sirop Calmant pour vos bébés.

130—jno **DORMOL**

Le temps est arrivé
La température approche

Une occasion rare
Pour nous et pour vous

BOISSEAU FRERES

Coin des rues St-Laurent et Ste-Catherine

UNE REVOLUTION DANS LES PRIX

Le commerce des derniers temps, les exigences des temps actuels et futurs, nous forcent à réduire le prix de nos marchandises qui sont certainement sans parallèle dans le commerce moderne ; tous les goûts sont satisfaits ; les prix, les profits, le coût, la valeur, le tout devenu secondaire au prompt mouvement des quantités immenses de marchandises.

La Grande Vente commence Lundi et les jours suivants

Jamais vous n'avez pu acheter un habillement à la mode et serviable avec aussi peu d'argent que maintenant,

Chez BOISSEAU.

Etoffes à Robes — Une centaine de patrons de robes, les dernières nouveautés de Paris, (6 verges chacun). Prix primitifs $5.50, $6.50, $7.25, $8.00 et $9.00. Mais le prix de vente est **$3.69**

Challis français tout laine en plus grande variété et en couleurs et patrons plus choisis que ceux exposés ailleurs. Fond foncé, fond diaphane et fond pâle. La meilleure qualité à 37c. Prix de vente **12½c**

Ces prix de vente fournissent une occasion d'acheter pour trois à quatre piastres de soies de première qualité pour une. Voici les soies les plus nouvelles qui se lavent : Soies de l'inde, soies imprimées, soies surah. Une grande variété de patrons et couleurs. Les prix sont 45c, 58c, 65c, 75. Samedi et lundi : 12½c, 29c, 25c et 35c.

ETOFFES A ROBES qui se lavent — Tous ces jolis Sateens, Figurés, Mousselines et Marseilles seront vendus à grand sacrifice SAMEDI et LUNDI.

Corsages — La balance de nos Blouses de Soie, Blouses de Cachemire, d'Indienne et de Sateen seront sacrifiées durant ces deux deux jours-ci.

Parasols — Les Parasols sont indispensables durant les chaleurs ; mais nous voici à l'ombre—par conséquent nous n'en n'avons plus besoin. Nos marchandises pour Samedi et Lundi sont marquées à des prix pour les écouler.

Bas de fil noir pour dames, 30c, Lundi et les jours suivants, 15c

Dentelles d'été — Aux prix qui exigent les temps actuels, ces temps nous ont forcé à réduire les Dentelles aux prix les plus bas, à des prix si bas qu'il est impossible de les réduire davantage. Voici 1,000 pièces de Dentelles en blanc, crême et beige, qui feront ouvrir les yeux du manufacturier, s'il voit nos prix. Voyez 1, 3, 6, 8, Multipliez ces prix par quatre et vous aurez le véritable prix.

Sous-vêtements de coton — Il importe peu que nos marchandises vous plaisent, vous serez forcé d'acheter et ce sera une épargne.—Robes de nuit, Chemises, Caleçons, Corsages amples et Gilets de toilette.

Si vous ne voyez pas ce dont vous avez besoin dans ce département,

DEMANDEZ-LE ! DEMANDEZ-LE !

Sous-vêtements tricotés pour l'été depuis 3c à 39c chacun

Corsets Corsets — Vous trouverez ici des corsets de toutes formes, pour convenir à tout le monde et dans toutes les pesanteurs. Corsets pour femmes sveltes. Corsets pour femmes grandes. Corsets pour femmes petites. Corsets pour jeunes dames. Corsets pour demoiselles. Corsets pour enfants jusqu'aux bandes de corsets les plus petites, et les prix devraient vous surprendre, depuis 25c jusqu'à $5.00.

Spécialités pour l'été — Mouchoirs de toile et batiste ourlés, brodés, dentelés, etc, pour dames et messieurs. Le prix était 15c. Prix de la vente à bon marché, **5c**

Nous les vendons moins cher qu'ils coûtent pour les faire laver aux buanderies chinoises. Messieurs, achetez pour vos vacances. C'est une bonne spéculation.

Lots Dépareillés à Sacrifices dans Chaque Département

Voici une grève hardie pour nous débarrasser de la balance de nos Articles de Mode. Voyez-vous ce CINQUANTE CENTS ? Eh bien ! Il veut dire que nous vendrons toute marchandises à **50c** dans la piastre. **50c** Ça veut encore dire que nos formes de Bonnets et de Chapeaux et nos Chapeaux non garnis, et, enfin, tout ce que nous confectionnons et tous nos Articles de Mode, sont sacrifiées à **50c** dans la piastre.

" A part notre Vente à Moitié Prix pour les Chapeaux garnis, nous offrons EXTRA ! EXTRA ! 100 dox. Chapeaux non garnis valant $1.00 et $2.00, à **25c**

Rideaux en Dentelle — Voici les réductions dans ce département : Valeur $1.10, $1.50, $2.00, $2.50, $3.75. Prix réduits à 73c, 96c, $1.19, $1.60, $2.15.

Portieres en Chenille — Nous sacrifions la balance de notre assortiment de portières aux prix suivants :

PORTIERES $4.90, à vendre à $3.25.
PORTIERES $5.75, à vendre à $3.85.
PORTIERES $8.00, à vendre à $5.15.
PORTIERES $14.00, à vendre à $7.50.

ABAT JOUR DE FENETRES — Nous en avons pour toutes les fenêtres, nous en avons pour tous les goûts et nous en avons pour toutes les bourses.

Commandes — Toutes commandes à notre département de tapis et garnitures de maison, sont promptement et habilement exécutées.

Tapis Tapis — Notre assortiment de Tapis est encore assez complet, mais il nous faut l'écouler avant les arrivages d'automne et c'est pourquoi nous ne craignons pas de les sacrifier. Il vaut mieux sacrifier aujourd'hui que plus tard et, partant, nous ne craignons point les pertes. Les réductions suivantes sont généralement annoncées partout, mais il faut remarquer la qualité des marchandises que nous offrons à bon marché et qu'elles valent le double de leur prix actuel. Les meilleurs Tapis Bruxelles, 79c et 89c.

Prélarts Prélarts — Voici une grosse nécessité pour toute famille qui aime le confort ; ayez le confort, si possible, et ayez-le à bon marché ; mais, surtout, ayez-le joli, et, partant, chez BOISSEAU, si vous voulez avoir pour votre argent.

LES EPONGES par milliers, à toutes fins, offertes au quart de leur valeur

LE BAZAR

BOISSEAU FRERES

Coin des Rues St-Laurent, Ste-Catherine et St-Charles Borromée

AMUSEMENTS

ILS ARRIVENT !

Les Cirque, Ménagerie et Musée Anglais de COOK & WHITBY

—ET—

JUPITER, le Lion Cavalier

50 cages d'animaux rares et de valeur !
Un troupeau d'éléphants !
Un troupeau de chameaux !
20 artistes aériens ! 50 acrobates !
30 cavaliers d'ouragan ! 5 fanfares militaires ! Un régiment de bouffons !
Nous avons assez d'animaux pour former une grande ménagerie. Les plus beaux chevaux de la terre.

Ne manquez pas d'assister à la parade à 10.30 hrs a. m.

CE CIRQUE JOUERA A MONTREAL

Mardi, le 31 Juillet
Mercredi, le 1er Aout

18,20,25,27,30,31

EXCURSIONS POPULAIRES

A l'Ile Grosbois
22 milles pour 20 cts.

Le vapeur FILGATE fera le trajet entre ce délicieux endroit et la ville, tous les jours. Départ du quai Jacques Cartier à 10 heures a.m. et 1.30 heure p.m. Retournant de l'Ile à 11.30 hrs a.m. et 5.30 h. p.m. Eau chaude fourni gratis. Rafraichissements aux prix de la ville. Le bateau pourra être retenu pour des voyages spéciaux à l'Ile. 211—jno

Grand Pèlerinage 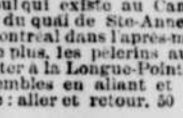 **A Sainte-Anne de Varennes**

JEUDI, le 26 JUILLET 1894 (Fête de Ste-Anne.) — Le splendide vapeur "Cultivateur" laissera le quai Jacques-Cartier à 7½ hrs du matin, afin de se rendre à Ste-Anne de Varennes pour la grand'messe, qui est d'obligation dans cette localité. Aussi, les pèlerins pourront voir là le Tableau Miraculeux de Ste-Anne, le seul qui existe au Canada. Le vapeur partira du quai de Ste-Anne de Varennes pour Montréal dans l'après-midi après les vêpres. De plus, les pèlerins auront l'avantage d'arrêter à la Longue-Pointe et à la Pointe-aux-Trembles en allant et en revenant. Passage : aller et retour, 50 cts. Enfants gratis. 219—3

VILLEGIATURE

HOTEL BELLEVUE, Chambly Bassin, P. Q.—Cet hôtel sera ouvert le 1er mai, complètement remis à neuf, avec chambres remeublées, grande litière, bonnes chaloupes pour la chasse et la pêche, ce qui en fait un des plus beaux hôtels du pays pour les touristes durant l'été. Bon service par le G. T. R. à 30 minutes de distance de Montréal seulement. Prix spéciaux aux familles. Adressez : E. O. Lespérance & Co., propriétaires, Chambly Bassin. 144—jno A

ILE DU PRINCE EDOUARD,
HOTEL ACADIA
Grand Tracadie Beach. L'ouverture de la deuxième saison aura lieu le 15 juin. Pour circulaires et conditions s'adresser comme ci-dessus.
172—jn **H. L. HALL propriétaire.**

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente Importante pour le Commerce de THE

Venant directement de Chine par l'"Empress of Japan."

1775 boites de Thes noir et du Japon,

première récolte de la saison, extra superfin, saison de 1894-1895, pour le compte de ceux y concernés. Les soussignés ont reçu instruction de vendre, à leurs salles, 241 et 243 rue St Jacques, **JEUDI MATIN, le 26 Juillet,** en lots pour convenir au commerce,

—COMPRENANT—

300 boîtes de thé du Congo.
1000 boîtes de thé du Congo de 2 et 4 livres.
98 boîtes de thé Gunpowder.
83 boîtes de thé Gunpowder.
66 boîtes de thé Gunpowder.
95 boîtes de thé Young Hyson.
14 demi-boîtes de thé Young Hyson.
60 demi-boîtes de thé Gunpowder.
50 demi-boîtes de thé fin du Japon.
AUSSI—40 caisses de gobelets et verres à vin. Vente à 11 heures.

RAE et DONNELLY, *Encanteurs.*

Le commerce devrait profiter de cette vente, car nous avons l'intention de vendre chaque lot sans réserve, et comme le thé a été trouvé par des experts en cette ligne de qualité supérieure, nous donnerons avec plaisir des échantillons aux personnes qui ont l'intention d'en acheter à n'importe quel temps, jusqu'au jour de la vente. 219—4

PAR FRASER FRERES

DANS L'AFFAIRE DE GEORGE BISHOP, de Montréal, Failli.

Les soussignés ont reçu instructions de vendre à l'encan public, sans réserve, à leurs salles, 322 rue St Jacques, Lundi, le 30 juillet 1894, à onze heures a.m., la propriété immobilière suivante, située dans la paroisse de St Antoine de Longueuil et désignée sur les plan et livre de renvoi officiels comme suit :

1. Subdivisions 237 et 238 du lot officiel 259, avec la résidence sus-érigée.
2. Subdivision 103 du lot 258, avec la résidence sus-érigée.
3. Subdivisions 234, 235, 236 du lot 259.
4. Subdivisions 1, 2, 3, 4, 5 du lot 183.
5. Subdivisions 29, 31, 32, 34, 44, 45, 51, 99, 100, 101, 116, 119, 186, 187, 188, 189, 192, 277, 278 du lot 259, et certaines lisières de 1, désignées comme subdivisions 7, 8, 144 du dit lot 259.
6. Subdivisions 21, 25, 59, 90, 91 du lot 258.
7. Subdivisions 182, 183, 184, 185, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248 du lot 259.

—ET—

8. Lot No 261, de la dite paroisse, contenant 40 arpents, plus ou moins.

—AUSSI—

9. Cette certaine partie de terrain située dans la paroisse de St Michel de Lachine, et formant partie des subdivisions Nos 1 et 12, sur le plan de subdivision du lot 914, contenant 28,000 pieds, plus ou moins.

On pourra obtenir toute information en s'adressant à

DENOON & FAIR,
Curateurs,
Ou FRASER FRERES,
Encanteurs.

Bureau de Denoon & Fair,
Temple Building.
Montréal, 29 juin 1894. 4,6,11,13,18,20,25,27

A LOUER

(MEUBLÉ A NEUF)

Bail de 5 à 10 années

L'HOTEL JACQUES CARTIER

Sur le square du même nom

CETTE ANCIENNE MAISON

si bien connue a été complètement restaurée à grands frais. Le premier étage, comprenant les vestibules, les bureaux et les chambres de toilette, a été recouvert en

DALLES DE MARBRE D'ITALIE

Les corridors et les cinquante chambres à coucher ont été peints à neuf. La salle à manger qui est décorée avec beaucoup de goût, ainsi que les cuisines qui ont été peintes, peuvent rivaliser avec celles de n'importe quel autre hôtel de même importance. Deux salles de bains ont été ajoutées et munies d'appareils les plus approuvés. L'hôtel est maintenant éclairé à la

Lumière électrique, système incandescent.

Tous les appartements sont munis de SONNETTES ELECTRIQUES. Toutes les chambres sont garnies de

TAPIS ET MEUBLES NEUFS

LE MOBILIER ET LA LINGERIE ont été achetés chez les meilleurs fournisseurs.

Le *BAR ROOM* ou Buffet qui a toujours été d'excellent rapport est décoré à neuf.

L'Hôtel sera prêt à recevoir les voyageurs vers le 1er Juillet. S'adresser sur les lieux à

JOSEPH BELIVEAU,

Ou à

ARTHUR PREVOST,
Propriétaire.
180 rue St-Jacques,
Bâtisse de la Banque d'Epargnes.
4, 7, 11, 14, 18, 21, 25, 28, 4

A VENDRE—4 charrettes de seconde main. S'adresser 230 rue Saint Christophe, chez JOS. ROCHON, écurie de louage 185—jno

TEMPERATURE

(Probabilités pour les prochaines 24 heures)

TORONTO, 25—Vents d'ouest à nord-ouest, temps beau ; température stationnaire ou un peu plus haute.

MONTREAL, 25 Juillet 1894.
Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum........	78
Même date l'an dernier........	67
Aujourd'hui minimum........	59
Même date l'an dernier........	55

D'après le baromètre aujourd'hui 8 hrs a.m. 29.96, 12 hrs a.m., 29.97, 2 hrs p.m. 29.97.

AVIS AUX ANNONCEURS

Les annonces pour le numéro du samedi seront reçues jusqu'à 6 heures p.m., Vendredi.

Nous ne pouvons garantir l'insertion, dans ce numéro, des annonces qui seront apportées le samedi matin.

La circulation de "LA PRESSE" (35,314 copies par jour) est cinq fois aussi considérable que celle de tout autre journal français à Montréal.

TROIS MOIS D'OCCUPATION

Amédée Paré, jeune homme dont nous avons annoncé l'arrestation, avant-hier, pour le vol d'un bonnet de fourrures et une montre, la propriété de son frère, a été condamné, ce matin, à trois mois de travaux forcés.

AUX ASSISES

Joseph Cliff, arrêté dimanche soir au Parc Sohmer par le capitaine Beatty, pour avoir essayé à négocier de faux billets de banque, a été condamné à subir son procès aux assises en septembre prochain.

IL VOLE DU SUCRE

Patrick Darragh, 42 ans, journalier de la rue Gain, a été traduit ce matin en cour de police, par le constable McDonnough, pour le vol d'un pain de sucre du pays, évalué à 10 cents, sur le marché Bonsecours. L'accusé est condamné à 6 heures de détention dans les cellules, à condition qu'il quitte la ville ce soir.

A LA REFORME

Cette nuit entre 1 et 2 heures, le constable Hunter a recueilli, dans la rue Centre, un gamin de 12 ans, nommé Richard Culliver, et demeurant rue Centre, qui rôdait dans la rue Shannon. Déjà, il y a 15 jours, le bambin avait été arrêté sous l'accusation d'avoir sonné une fausse alarme, mais, faute de preuves suffisantes, le Recorder ne l'avait pas condamné. Aujourd'hui, à la demande de sa mère, on l'a envoyé pour 2 mois à l'Ecole de Réforme.

UN COMPATRIOTE QUI A PROSPERE

Nous avons eu, ce matin, la visite à nos bureaux, de M. John Benoit, marchand de chaussures à Chicago. M. Benoit a quitté le pays depuis 24 ans ; il a amassé une fortune assez rondelette aux Etats-Unis, et il est venu revoir son pays d'origine. Il se rend à Québec où résident ses parents au milieu desquels il compte passer quelque temps.

CONCERT

Ce soir, sur le terrain des Shamrocks aura lieu un magnifique concert donné par la fanfare des Royal Scotts.

MAUVAIS IVROGNES

Le constable Richard a mis la main sur deux individus nommés Alex. Tétreault, du Mile-End, et Robert Connors, de la rue St Paul qui, hier soir, étant ivres faisaient un tapage infernal dans la rue Jacques-Cartier ; mais ce n'est pas sans peine qu'il les a emmenés au poste. Le premier l'a frappé et le second lui a résisté de toutes ses forces. Les deux drôles ont comparu en cour du recorder, ce matin. Tétreault a été condamné à $7 et Connors à $12 d'amende ou 1 mois et dix jours de prison chacun.

C'EST PEU POUR UN SACRILEGE

Léon Julien pour vol dans la sacristie de la chapelle du Sacré-Cœur, rue Plessis, est condamné à un mois de travaux forcés.

UN MOIS A L'OMBRE

Deux Espagnols, matelots de l'équipage du vapeur "Avelona," ont été traduits en cour de police ce matin, à la demande du capitaine, pour avoir refusé de travailler. Les accusés qui ont donné les noms de Antoine Sieda et Anthoni Surar, ont été écroués jusqu'au départ du navire dimanche matin.

A LA COUR DE POLICE

Albert Descarreau, 17 ans, journalier, de la rue William, et Adélard Presseau, 15 ans, de la ruelle Taillefer, sont accusés par les constables Poulin et Currie de vol de volailles dans une grange de la Côte Saint-Paul. Tous deux plaident coupable. Presseau est condamné à 3 mois de prison et Descarreau à un mois.

BATAILLEURS

Les nommés Alfred Dupuis, de la rue Berri, et Antoine Ryan, de la rue St-Dominique, ont été surpris hier soir, par le constable Hogue, tandis qu'ils se battaient avec rage dans la rue Ste-Catherine et les a conduits au violon. Ce matin les deux pugilistes ont été condamnés par le recorder suppléant à payer $3 d'amende ou à passer 15 jours en prison.

EN PRISON

Thomas Reilly, John Welsh et Thomas Murphy, les trois individus arrêtés pour le vol d'un imperméable chez M. V. Girouard, marchand tailleur de la rue Notre-Dame, samedi soir, ont subi leur procès ce matin. Reilly a été condamné à un mois de prison. Murphy et Welsh ont été libérés.

PRISONNIER ET HERITIER

On mande de Boston que l'héritier de Thomas Walsh, qui vient de mourir à Québec, laissant une fortune de $75,000, est son fils, maintenant emprisonné dans la prison de réforme du comté de Suffolk, pour menus vols. Quand on lui a annoncé qu'il venait d'hériter de soixante-quinze mille dollars, le jeune Walsh était sous les verroux pour mutinerie.

ILS FONT SENSATION

Les hôteliers de Montréal font une grandiose procession

ILS PASSENT DANS DE BELLES VOITURES TRAINEES PAR DE BEAUX CHEVAUX

Leur pique-nique au parc Royal

Les deux associations de débitants de liqueurs, après un peu de tiraillement tout à fait éclatante, et, ce matin, munies, pour se livrer à une manifestation tout à fait éclatante, et, ce matin, ont fourni aux habitants des principales rues de Montréal un spectacle nouveau. Les hôteliers et tous leurs fournisseurs ont paradé dans le cœur de la ville.

Il y avait dans cette procession des barils, des caisses et des bouteilles de toute description, avec force décorations. Par une journée chaude comme celle-ci, cela vous donnait envie de voir sauter quelques-uns de ces bouchons.

Derrière les barils, caisses et bouteilles allégoriques, défilaient une multitude de belles voitures, traînées par de beaux chevaux, conduits par des hôteliers débonnaires, qui montaient en solennelle procession au parc Royal, lieu du pique-nique.

Jamais pique-nique n'a été plus complet.

Environ deux cents voitures doubles toutes pavoisées sont parties du Champ de Mars.

Dans les premières voitures se trouvaient les invités, les représentants des divers journaux, et dans les dernières, le comité d'organisation, composé de MM. Jos. Riendeau, C. Vallée, Nap. Richard, J. R. Vallières, H. Dubois, E. Cadieux, L. A. Lapointe, Alp. Labelle, M. Ménard, Jos. Bariteau, G. Chartrand, G. A. Armand, Théo. Lanctôt, : A. D. Dawes, trésorier ; J. B. Bureau, secrétaire.

Parmi les invités, on remarquait MM. les échevins Dupré, P. Leclerc, Nolan, Marsolais, M. Vallières, un des plus vieux hôteliers de Montréal.

Voici l'ordre de la procession :

Départ du Champ de Mars : Gosford, Craig, Côte Saint-Lambert, Notre-Dame, Désèry, Sainte-Catherine, Peel, Windsor, Saint-Jacques, Inspecteurs, Notre-Dame, McGill, Saint-Jacques, Côte Place d'Armes, Craig, St-Laurent, Mont-Royal : au parc.

Bande, Brasseurs et Embouteilleurs, voitures doubles et simples; Ginger Ale, voitures doubles et simples ; Fournisseurs, voitures doubles et simples ; Bande de la Cité ; Voitures simples privées ; Voitures simples et charretiers ; Voitures doubles ; Voitures du Comité ; Voitures du président.

Pendant le parcours, plusieurs magnifiques bouquets ont été présentés au président de l'association des débitants de liqueurs, M. Riendeau, entre autres un présenté par les employés de la manufacture de cigares "Blackstone."

Le parcours s'est fait très agréablement et à différents endroits on a salué les hôteliers par des applaudissements et des bravos.

Tous les hôtels de la ville sont décorés de drapeaux, de guirlandes, etc. Il était une heure quand la procession est arrivée au parc Royal, et aussitôt on a commencé les courses. Voici les noms des messieurs qui forment partie des différents comités :

Comité général—Théo. Lanctot, président ; Andrew J. Dawes, trésorier ; J. B. Bureau, secrétaire.

Finance—A. J. Dawes, président ; L. A. Lapointe, Théo. Lanctot, C. Vallée, Jos. Riendeau.

Des jeux— N. Richard, président ; Théo. Lanctot, Jos. Riendeau, L. A. Lapointe, C. Vallée.

Des courses—H. Dubois, président ; E. Cadieux, A. Labelle, J. R. Vallières, J. B. Bureau.

Impressions et annonces—J. B. Bureau, J. R. Vallières, G. A. Armand, Jos. Bariteau.

Réception—Jos. Riendeau, président ; C. Vallée, Chas. Desmarteau, L. A. Lapointe, Geo. Chartrand.

MM. Jos. Riendeau et Théo. Lanctôt, le président, ont déclaré que jamais, ils n'avaient vu un pique-nique célébré avec autant d'éclat.

L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner jusqu'au moment d'aller sous presse. Cependant douze hommes de police sont sur les lieux, sous les ordres des capitaines Mahon et Beattie.

Ce soir, continuation de la fête.

LA TAXE DE L'EAU

La commission des finances a décidé, paraît-il, d'augmenter la taxe de l'eau sur tout loyer au-delà de $125. Cette augmentation serait de 10 p.c.

CHARRETIER ARRETE

Il avait mis le feu à une maison

On télégraphie de St Hyacinthe qu'un mandat d'arrestation a été émis contre M. Adélard Dubois, charretier employé au C.P.R., sur accusation d'avoir mis le feu aux bâtisses de M. Jules Wingender, il y a une couple de mois.

EST-CE UN CRIME ?

Hier soir, le coroner McMahon est allé à St Polycarpe, continuer l'enquête ouverte au sujet de l'incendie qui a dévasté les hangars de M. J. B. Latreille, commerçant. On croit à l'œuvre d'un incendiaire.

SEANCE DU CONSEIL LUNDI

Le conseil municipal tiendra une séance spéciale lundi prochain pour décider comment on disposera de l'emprunt et déterminer les moyens à prendre pour combler le déficit dans les appropriations des divers comités.

ILS SONT SI JEUNES

Arthur Fontaine, âgé de 10 ans, demeurant rue Iberville, est accusé par M. Gariépy, épicier, rue Logan, d'avoir volé une boîte de conserves. Le bambin plaide coupable. Sentence a été suspendue.

Un bambin de 15 ans, du nom de Adolphe Blanchette, dont les parents demeurent sur la rue St André, a été arrêté par le constable Brodeur, pour vol d'argent, à M. J. Hoolaham, marchand de fruits au marché Bonsecours. Sentence a été suspendue, vu que c'était une première offense. Le jeune accusé a cependant reçu une verte semonce de la part du juge Dugas.

FUNERAILES DE Melle ETHIER

Les funérailles de Mlle Azaline Ethier, victime du malheureux accident arrivé dimanche dernier, sur le chemin de Lachine, ont eu lieu ce matin à Notre-Dame. Le deuil était conduit par les membres de la famille. La suite était des plus nombreuses. Les coins du poêle étaient tenus par Mlles Therrien, Salby, Lavoie et Benoit.

SUICIDE

Un homme qui se jette à l'eau

C'ETAIT UN PERE DE FAMILLE

Hier après-midi, certaines personnes passant dans la rue Notre-Dame, à Hochelaga, virent un individu, qui causait avec un vieillard, saluer ce dernier en lui disant : "Au revoir !" et s'élancer soudain vers le St Laurent où il piqua une tête délibérément. On a vainement essayé de lui porter secours. L'homme est disparu sous l'eau pour ne plus reparaître, et toutes les recherches qui ont été faites alors n'ont donné aucun résultat.

Cette tragique affaire a été rapportée au capitaine Baignet, du poste de police No 11.

Le défunt s'appelait, au dire des témoins oculaires, Philias Ste Marie, et demeurait au No 7 rue Rachel. Il était marié et père de trois enfants.

On se perd en conjectures sur les raisons qui l'ont poussé à commettre cet acte de désespoir.

A 1 heure cette après-midi, son cadavre n'avait pas encore été retrouvé.

LES TOMBES

Respectez le séjour des morts

Marie Coulombe et Délima Larocque, les deux femmes arrêtées dimanche après-midi par le constable Tiernan, pour vol de fleurs sur une des tombes du cimetière catholique, ont subi leur procès ce matin. Madame Larocque a été acquittée, mais sa compagne a été condamnée à une amende de $5 et les frais, ou à défaut de paiement, cinq jours de prison.

Il faut respecter la demeure des morts, qui sera la nôtre à tous. Les tribunaux ne sauraient sévir avec trop de rigueur contre les violateurs de ce lieu sacré.

LES LAITIERS

Etranges propos d'un officier public

La campagne résolument entreprise par LA PRESSE pour purger la ville des laitiers malhonnêtes ne paraît guère recevoir d'encouragement dans les bureaux du Recorder. Certain officier ne se gênait même pas de dire publiquement, ce matin, que l'inspecteur du lait aurait du fil à retordre devant le Recorder.

Ainsi, au lieu d'appuyer le Dr Raymond qui a mis au service du département d'hygiène son énergie et son activité, on lui suscitera des embarras, on protégera les laitiers pris en flagrant délit, on s'efforcera, en un mot, de rendre impossible la mise en vigueur du règlement relatif à l'inspection du lait.

Nous dénonçons cette conduite étrange d'un officier de la cour du recorder.

LA PRESSE aura l'œil ouvert. Tous ceux qui manqueront à leurs devoirs seront impitoyablement flétris. Il faut que les laitiers ne vendent que du bon lait, ou leurs licences leur seront enlevées.

Nous travaillerons fermement à obtenir ce résultat, que les autorités sanitaires désirent ardemment. Avec leur appui sincère, nous finirons bien par séparer l'ivraie du bon grain.

EST-CE UN INFANTICIDE ?

On mande de Sherbrooke que la fille Eliza Tremblay, accusé d'avoir tué son jeune enfant, devra subir son procès à la prochaine session de la cour du Banc de la Reine.

LA RECOLTE

Une dépêche de Trois-Rivières nous apprend que les récoltes dans cette région ont très belle apparence. les pluies n'ayant pas fait la dîme du mal qu'on appréhendait.

PARLEZ LES DEUX LANGUES

Le *Journal de Waterloo* demande que M. Louis Poulin soit nommé grand connétable du district de Bedford. Ce district est habité aux trois quarts par des canadiens-français, et il lui faut pour des fonctions de ce genre un homme capable de parler et de comprendre parfaitement les deux langues.

M. MERCIER A LA PECHE

L'honorable M. Mercier, ses deux fils, ainsi que son frère, M. Edouard Mercier, sont à la pêche au lac Mercier, dans le nord. Le poisson y abonde. M. Mercier a expédié au commodore Joe Riendeau, un magnifique panier de poissons, parmi lesquels se trouvaient deux magnifiques brochets, l'un de 17 et l'autre de 22 livres.

PERSONNEL

Au Riendeau :

J. A. Giguère, Louiseville ; E. Paré, Québec ; P. Langlois, Québec ; M. et Mme A. Chatelaine, Thurso ; Chas A. Christin, Ottawa ; W. Maillhot, Aylmer; J. D. Leduc, St Scholastique ; D. O. Bourbeau, Victoriaville ; N. Chêné, St André ; S. J. Buchannon, Québec ; H. Poulin, Marieville ; L. Hamel, St Elphège.

CLIENTS DU RECORDER

La douce Ellen Clark, qui, hier soir, a insulté les constables Richard et Lescarbeau dans la rue St Dominique, devra, en vertu de la décision du recorder suppléant, payer $5 d'amende ou passer 3 mois en prison pour cet exploit.

—Le sieur Jean Joinette, de la rue St Dominique, dont les antécédents sont déplorables, a été condamné, ce matin, à $10 d'amende ou 1 mois de prison pour avoir, étant ivre, troublé la paix publique dans la rue Ste Catherine.

—Thomas Barry, un vieillard de 78 ans, qui a mendié hier au square Victoria, en sera quitte pour $5 d'amende ou 1 mois de prison.

—Antime Lefebvre et Napoléon Brunet, devront, eux aussi, payer $5 d'amende ou passer 1 mois en prison, pour ivresse.

UN ACCIDENT FATAL

Sur la foi d'une dépêche de Québec, nous avons annoncé que Mme veuve Dénécheau s'est donnée la mort au Belmont Retreat, vendredi l'après-midi. Nous nous faisons un devoir de déclarer aujourd'hui que Mme Dénécheau est morte des suites d'un accident. La défunte était une femme éminemment respectable, qui jouissait, dans la ville capitale, de l'estime de tout le monde. Elle se promenait sur la galerie de l'établissement où elle était sous traitement lorsqu'elle est tombée par terre, se causant, dans sa chute, des blessures qui ont amené sa mort. Mme Dénécheau était âgée de 75 ans.

UN INCENDIE DESASTREUX

Toute la brigade du feu requisitionnée

UN POMPIER BLESSE

Les grands incendies semblent se propager comme les maladies épidémiques. Ils viennent généralement tous à la fois. Hier, nous avons raconté celui qui a ravagé le quartier St Jean-Baptiste.

Au moment d'aller sous presse, aujourd'hui, un désastreux incendie consume les bureaux et les magasins de MM. G. H. Labbé et Cie, 453 et 455 rue St Jacques, coin de la rue des Inspecteurs.

Le feu se propage rapidement, et sur la rue St Jacques et sur la rue des Inspecteurs, on a lieu de craindre pour le pâté de maisons entier.

Un pompier occupé à diriger une voie d'eau sur une maison de la rue des Inspecteurs, s'est infligé une blessure à la jambe en sautant en bas de la maison au moment où le toit s'effondrait. On a voulu le conduire à l'hôpital, mais il a refusé, sous le prétexte que la blessure n'est pas grave.

Toute la brigade de Montréal est sur les lieux.

Les deux maisons de la rue des Inspecteurs, portant les numéros 127 et 129 ont été détruites.

Dernière heure—Les pompiers ont fait de si grands efforts qu'ils sont désormais maîtres de l'incendie qui est maintenant concentré à l'arrière des bâtiments où il a originé. Ces bâtiments sont de briques et à trois étages.

Il n'y a plus que de la fumée sur la rue Saint-Jacques et sur la rue des Inspecteurs.

Le pompier blessé se nomme Amédée Perrier. Il est âgé de 28 ans, demeure au No 224 rue William et appartient au poste No 9. Il a été transporté en voiture de patrouille à l'hôpital Notre-Dame où l'on a constaté qu'il avait une artère du bras gauche coupée.

Dernière heure—Le feu est en partie maîtrisé. Un autre pompier a été blessé, lorsque le toit de la maison portant le No 129 de la rue des Inspecteurs s'est effondré. Le feu est circonscrit à la partie des ateliers où il a commencé en arrière des bâtiments.

Une foule immense encombre les rues St Jacques et Inspecteurs. La circulation des tramways est interrompue dans la rue St Jacques. Dès l'incendie, d'énormes volumes d'une fumée épaisse s'élevaient dans les airs. Le vent poussait cette dernière dans toutes les directions et rendait l'air irrespirable dans le voisinage de l'incendie. Quelques-uns des occupants des maisons voisines du lieu du sinistre ont commencé à déménager leurs effets les plus précieux. Les ateliers et magasins de MM. G. H. Labbé et Cie contenaient une grande quantité de matières inflammables. Les pertes doivent être considérables, car tout l'intérieur des deux grands bâtiments situés l'un rue des Inspecteurs et l'autre rue St Jacques sont en ruine.

PAS EN FAUTE

Les pompiers ont fait leur devoir

L'incendie de la rue Arcade

Il est vraiment étrange de voir certains journaux s'en prendre aux pompiers chaque fois que le feu fait les moindres ravages. Avec une brigade aussi bien organisée, les cheminées elles-mêmes ne devraient plus flamber ! Evidemment on n'est pas sérieux. Montréal peut être la seule ville du continent américain où, proportionnellement au chiffre de la population, les incendies désastreux sont les moins nombreux. C'est un fait reconnu par tous ceux qui consultent les statistiques. Nos braves pompiers ne seraient-ils pour rien dans ce résultat ? En tout cas, si l'incendie qui a détruit, hier la nuit, plusieurs logements dans la rue Arcade, n'a pu être éteint plus tôt, on ne saurait en tenir les pompiers responsables, parce que la première alarme n'a été sonnée que lorsque les flammes étaient déjà devenues presque incontrôlables.

Au cours d'une entrevue avec le reporter de "La Presse" ce matin, le chef Benoit s'est exprimé comme suit :

"Les journaux anglais sont injustes lorsqu'ils blâment les pompiers. La première alerte a été sonnée à 3.05 heures du matin, et en moins de deux minutes et demie, des jets d'eau étaient lancés sur les flammes par les pompiers de la caserne No 14 ; ces derniers voyant les proportions que prenaient l'incendie donnèrent une seconde alarme. Les pompiers sont arrivés sur le lieu de la catastrophe à la première alerte, dans l'ordre suivant : ceux des casernes 14, 16, 17, 5, 6 et 11. La deuxième alarme amena sur les lieux les pompiers des casernes 1, 2, 3, 4, 7 et 10 : il y avait donc alors dans la rue Arcade les pompiers de onze postes pour éteindre les flammes.

"A l'arrivée du poste 14, la construction dans laquelle le feu prit naissance s'écroula. L'alarme a été sonnée trop tard, mais cela n'est pas de la faute des pompiers qui ont lutté comme des lions pour conjurer l'élément destructeur. Je me fais fort, ajouta le chef Benoit, en terminant, de prouver l'exactitude des renseignements que je vous donne."

BEAU SERVICE

La Cie Richelieu et l'Ile Ste-Helène

Un de nos reporters s'est rendu ce matin à l'Ile Ste Hélène, non pour inspecter le service de la compagnie Richelieu, car il en aurait long à dire sur son compte. Ne citons qu'un fait .

Le bateau, l'avant-midi, doit traverser le fleuve toutes les demies heures ; il laisse le quai Jacques-Cartier aux heures et l'Ile aux demies. Or, comme notre reporter se proposait de revenir à Montréal par la traverse de 11.30 hrs, il s'est rendu au débarcadère à 11.15 hrs. Attend, attend, attend, pas de vapeur. On devait s'amuser sans doute, l'autre côté du fleuve, à regarder défiler la procession des hôteliers. Un député de Montréal attendait en même temps que notre reporter. "Il faut réellement n'avoir rien à faire pour venir à l'Ile Ste-Hélène, a-t-il fait remarquer avec raison ; il n'y a pas moyen de se fier au bateau."

Ce n'est qu'à 12.30 hrs qu'on a pu revenir à la ville.

Ce n'est pourtant pas le temps de faire des farces ; la compagnie sait bien que son contrat prend fin cette année et que plusieurs personnes se proposent de faire des soumissions concurrentes.

LE PORT

Des commissaires du havre ont tenu leur assemblée régulière et ils ont pris communication de la décision du conseil des ministres concernant les améliorations du havre. Le gouvernement ne veut pas, paraît-il, se livrer, sans y voir clair, à l'œuvre insensée du creusement dans le roc du bassin de la Pointe du Moulin à Vent.

Mgr PROULX

La ville de St-Lin célèbre ses noces d'argent

VINGT-CINQ ANS DE PRETRISE

St-Lin 25—La petite ville de St-Lin est aujourd'hui en liesse On y célèbre les noces d'argent de l'abbé J. B. Proulx, curé de cette paroisse, vice-recteur de l'Université Laval et chanoine de la cathédrale de Montréal. Les rues du village sont superbement décorées. Les drapeaux flottent au vent, et le joyeux carillon de l'église paroissiale sonne à toute volée. La population se presse autour du pasteur dévoué dont elle est orgueilleuse à si juste titre. Une grand'messe d'actions de grâce a été chantée à 9 heures et demie ce matin. L'abbé Proulx officiait, assisté par M. Marlow et Jasmin. Parmi les membres du clergé présent on remarquait les abbés Sauriol, curé de St-Marc ; Aubin de Ste-Thérèse ; Soly, de St-Hyacinthe ; Bourget, de Ste-Geneviève ; A. Dugas, Ste-Anne des Plaines ; J. Dugas, ancien curé de St-Polycarpe ; Dubois, curé St-Esprit ; Charette, vicaire ; Lajeunesse, curé de St-Calixte ; Vian, de Ste-Julienne; Brunet et Cousineau, de Ste-Thérèse ; Marlow, du collège de Rigaud ; Moreau, de Ste-Marguerite ; Colin, de St-Joseph de Dorchesteh ; J. Coté, du colège de l'Assomption ; Payette, vice-recteur de l'Université Laval et vicaire de St-Lin ; Martel et Desrosiers, vicaires à St-Lin, etc.

MONSIGNOR PROULX

Dans la foule qui encombrait la nef, on remarquait M. H. Jeannotte, député de l'Assomption ; l'hon. Dr Marcil, de St-Eustache ; MM. E. Brunet, marchand de Montréal ; O. Renaud, des Etats-Unis ; M. Arbour, notaire de Ste-Thérèse ; O. Brien de Montréal ; M. Lanthier, ancien député, etc., etc.

Après la messe, tous les paroissiens et les autres personnes présentes se sont rendus en procession au bois, où eut lieu, à midi, le dîner en famille sous le feuillage. Des adresses et des cadeaux ont été présentés au héros de la fête. M. l'abbé Proulx a répondu en termes émus et éloquents à ces témoignages éclatants d'admiration et de respect.

Ce soir, illumination générale de la ville. Une cavalcade parcourera les rues. Il y aura aussi une retraite aux flambeaux, feux d'artifice, etc. C'est l'une des plus belles démonstrations dont St-Lin ait encore été témoin. C'est un grand jour de réjouissance publique. Tout le monde forme des vœux pour le bonheur de l'abbé Proulx, à qui l'on souhaite longue vie et succès dans les œuvres importantes confiées à sa direction.

La ville de St-Lin a fait les choses on ne peut mieux. Le comite des hommes charges de l'organisation de la fête se composait des Messieurs suivants :

Horace Ethier, maire de la ville, président ; J B Marin, secrétaire ; George Pichette, maire de la paroisse ; George Ethier, marguillier en charge ; Olivier Pelletier, président de la Ligue du Sacré-Cœur ; Joseph Gauthier, ex-M. P. ; Geo. Martel, Polyc. Renaud, N. P., Joseph Archambault, K. Monahan, Ed. Desmarais, R C Laurier, Jos Renaud, A B Grandmaison, J A Lambert, Ed Thérien, Epiraim Crepeau, Théo Jannard, Alfred Morin, J B Dufort, Joseph Gour, Michel Perreault, Narcisse Desmarais, F. X. Archambault, Jos Renaud, J P Archambeault, Jos Leveille, Auguste Beaudoin, Isidore Beaudoin, Théo Corbeil, Joseph Therien, J B Robert, J B Beaudoin.

Le comite des dames était ainsi constitue : Mmes J A Lambert, présidente des Dames de Ste Anne ; Eus Pauzé, J B Marin, J Leclair, F Foisy, G Gauvreau, N Rivest, I Martel, E Aumond, L Lacas, G Fournier, J Therien, I Brisson, J Gagne, O Pelletier, A Pilon, E Lamarche, A Beaudoin, etc.

A TERRENEUVE

L'ancien premier ministre lui-même succombe devant les tribunaux

Halifax, N.E., 25—Le jugement dans l'affaire du comté de Trinity a été rendu aujourd'hui. MM. Whiteway et Bond perdent leur siège et sont déqualifiés M. Watson perd également son siège. On se souvient que M. Whiteway est l'ancien premier ministre renvoyé par le gouverneur pour malversation.

DANGEREUX SAUVETAGE

Ce matin, à 9.30 hrs, le chauffeur du "Trois-Rivières," amarré au quai Jacques-Cartier, était occupé à travailler dans la cale du vaisseau, près des roues, lorsque le mécanicien lâcha une soupape et fit sortir la vapeur d'un tuyau dont le bout se trouvait juste à l'endroit du chauffeur.

La vapeur et l'eau bouillante ont atteint le chauffeur et, et après l'avoir cruellement brûlé, fou de douleur, la malheureuse victime s'est précipité à l'eau, entre les roues du vapeur et le quai.

M. George Lessasd, directeur du bain gratuit de l'île Ste Hélène, se trouvait heureusement sur le quai. Il s'est bravement élancé au secours du naufragé tête première et sans enlever ses habits et a retiré la victime de sa position critique.

La victime est à l'hôpital Notre-Dame.

Nos éloges à M. Lessard, qui n'a pas hésité entre la conservation de sa vie et le péril d'un aussi dangereux sauvetage.

UN DESASTRE

D'après les dépêches de Londres, l'expédition de Walter Wellman, vers le pôle Nord, aurait péri dans les glaces.

INCENDIE

Un hotel réduit en cendres

Rivière-du-Loup, en bas, 25—Vers midi et demi, aujourd'hui, on s'est aperçu qu'un incendie venait d'éclater dans le vieil hôtel Intercolonial, qui était vacant. Cet hôtel, construit en bois, fut bientôt entièrement consumé. Il appartenait à M. Benjamin Dionne, loueur de voitures, et était, dit-on, assuré. Une bâtisse voisine, appartenant à M. C. Bellefeuille, a été fort endommagée.

MORT SUBITE

Mme King, demeurant au No 41 rue Saint-Maurice, est décédée subitement, ce matin. Le coroner a été averti.

A LA NAGE

Ce que les Montréalaises savent faire

UN JOLI COUP D'ŒIL

Le sport le plus intéressant pour les spectateurs comme le plus aimable pour ceux qui y prennent une part active est sans contredit la nage. Chaque après-midi l'on voit aux environs du Club de Natation de Montréal, situé à l'Ile Ste Hélène, quantité de personnes qui se délectent à la vue des ébats des centaines de nageurs qui ornent les quais et les bouées du bain.

Mais le spectacle le plus amusant n'a pas lieu l'après-midi, c'est l'avant-midi ; c'est l'avant-midi des lundis, mercredis et vendredis qu'il faut aller rendre une visite à cet endroit populaire. C'est qu'alors on a l'occasion de voir ce que peuvent faire nos montréalaises dans les flots du St Laurent.

La chose est généralement peu connue, car l'on verrait une plus grande quantité de bipèdes du sexe masculin sur le monticule avoisinant le bain.

Néanmoins, plusieurs personnes se rendent, les unes très régulièrement, pour jouir d'un plaisir peu connu à Montréal.

Cette institution du département des femmes au club de natation de Montréal date d'une époque très rapprochée, et il n'est pas étonnant que les dames qui le fréquentent ne soient pas aussi habiles à l'eau que les hommes. Il ne faut pas perdre de vue non plus que les pantalons, les jupes et doubles-jupes dont se revêtent les baigneuses apportent beaucoup d'entraves aux mouvements.

Tout le temps que les baigneuses sont à se réjouir, le professeur de natation, M. Urgèle Roussin, promène son regard exercé sur tous les points à la fois. De temps en temps il se jette à l'eau et enseigne à ses charmantes élèves des tours nouveaux, des plongeons de fantaisie.

Sous son oeil exercé, personne ne craint ; ses bras sont sûrs, on le sait, et il n'a jamais manqué son coup dans les moments de péril.

La meilleure nageuse du club est Mlle Florida Roussin, petite fille âgée de dix ans, enfant du professeur de natation. La petite se rend aux bouées dont elle fait le tour et exécute les plus jolis plongeons.

Nous devons mentionner d'une manière spéciale Mlle Blackford, Mme Adams, Mme Buckley et Mme Trudel. Leurs évolutions et leurs plongeons sont très remarquables par leur assurance et par leur grâce. Les femmes sont naturellement plus gracieuses à l'eau que les hommes, quoique moins habiles. Mlle Blackford est admirable ; Mme Trudel de son côté, a peu à envier à sa jolie compagne.

Somme toute, nous félicitons les aimables baigneuses de l'île des progrès qu'elles ont fait et le professeur Roussin du soin qu'il a apporté dans ses leçons de natation.

La création de ce département est due à la diligence du secrétaire du club, M. Thomas Darling. En voyant les résultats d'aujourd'hui, M. Darling doit se féliciter.

DEUX ESCROCS

Ils volent deux banques à Sherbrooke

Sherbrooke, 25—Il y a quelques jours, deux jeunes Yankees, dont l'un se faisait nommer Drake et l'autre Billings, arrivaient en cette ville. Tous deux étaient vêtus très élégamment et portaient des bijoux, surtout Billings. Ce dernier se fit donner les noms de plusieurs personnes bien connues et, plus tard, Drake présenta à la banque des Cantons de l'Est un chèque sur une banque de Concord (N.H.) Comme il était étranger on lui demanda si quelqu'un pourrait établir son identité. Il répondit que le R. P. Fisette, curé de l'église Saint-Patrice, le connaissait très bien et qu'il allait le chercher. Une heure plus tard il revenait avec son chèque portant l'endos la signature du R. P. Fisette. Le chèque fut payé.

A la banque Nationale il présenta ensuite un autre chèque qu'il alla faire signer—c'est du moins ce qu'il prétendait—par le R. P. Fisette, puis toucha l'argent.

A la banque des Marchands il n'eut pas autant de succès. Le gérant, M. Walcott, refusa de lui payer son chèque à moins de voir le R. P. Fisette en personne. Il partit pour ne plus revenir. Hier matin, on a prié le R. P. Fisette de faire honneur à sa signature, il a répondu qu'il ne connaissait pas Drake et n'avait jamais endossé ses chèques.

L'escroc a volé ainsi $70 à la banque Nationale et nous ne savons combien à la banque des Cantons de l'Est.

On pense que Billings et Drake appartiennent à la bande qui a remporté des succès à Montréal il y a quelque temps.

UN CONTRAT

OTTAWA, 25—Le département de la milice vient de donner des contrats dans les villes où il a des édifices publics. MM. Labrecque, Cousineau & Cie ont été chargés de fournir le charbon et le bois pour le Manége militaire de Montréal, ainsi que pour les casernes de l'Ile Ste-Hélène.

LE CIRQUE

On nous annonce l'arrivée prochaine du fameux cirque de Cook et White. Les représentations aux Etats-Unis ont attiré des foules énormes. Le "Denver Colorado News" dit que lors du passage du cirque à cet endroit, au moins 25,000 personnes encombraient les vastes tentes plantées au River Front Park. Les représentations méritaient bien l'accueil enthousiaste de la population.

L'exhibition de nombreux animaux sauvages, tous appartenant à l'espèce la plus rare, montre que les propriétaires n'ont rien épargné pour donner à leur cirque le plus d'attraits possible. Les éléphants, les chameaux, les buffles, les oies sacrées et autres animaux des tropiques, ne sont pas surpassés dans le pays. Mais les chevaux et les ponies surpassent infiniment en beauté tous leurs semblables, en Amérique. Le bétail que possèdent Cook et Whitby est choisi dans les fermes les plus renommées du Kentucky et de l'Angleterre. La parade des chevaux convaincra le visiteur de la vérité de cette assertion.

Il y aura de plus courses de jockeys, courses romaines en chariots. Des prix de grande valeur sont distribués aux vainqueurs. Les tours de force des acrobates sur barre, trapèze, etc., sont à la hauteur des autres représentations. Il y aura une grande parade tous les matins dans les rues principales de la cité. Il semble probable que les tentes seront élevées sur le terrain des Shamrocks, coin des rues Ste Catherine et Atwater.

Untham

Le phénomène "Untham", l'homme sans bras qui joue de tous les instruments avec ses pieds, tire à la cible, etc., a été réengagé pour toute cette semaine au Parc Sohmer. Allez le voir. Il y a aussi une nouveauté : les acrobates "Eddy trio". 220—6

TERRIBLE INCENDIE

Trois pompiers tués à Washington, cette nuit

200 CHEVAUX BRULES VIFS

Washington, 25—Les immenses écuries de George M. Knox, situées rues Second et B. formant presque la moitié d'un quartier, ont été détruites par un incendie, cette nuit. Les pertes sont évaluées à $250,000. Plus de 150 chevaux qui se trouvaient aux deuxième et troisième étages de l'écurie en brique à quatre étages, ont été brûlés. Il n'a pas été possible d'en sauver un. Quinze minutes après que le feu se fut déclaré l'odeur nauséabonde de chair de cheval brûlée devint insupportable. Les écuries de la Adams Express Co., situées à côté de celles de Knox, ont aussi été brûlées. Environ 100 chevaux qui se trouvaient dans l'écurie du rez-de-chaussée ont pu être sauvés. Pendant que le sauvetage de ces animaux s'opérait, le bâtiment à trois étages en arrière des écuries de la compagnie Adams et le second étage de celui situé devant, lesquels contenaient une grande quantité de foin, étaient la proie des flammes. On n'a rien pu sauver des bâtiments de Knox. Toutes ses voitures au nombre de 30 ou plus, valant chacune $600 sont détruites. Tous ses chevaux sont brûlés. Un palefrenier a dit qu'il n'y avait pas moins de 200 chevaux dans les écuries. On présume qu'ils sont tous morts asphyxiés avant d'être atteints par les flammes. La partie du bâtiment servant de magasin général a été la dernière à prendre feu. A trois heures, ce matin, toute la partie ouest du bâtiment en feu s'écroulait ; il devenait dès lors impossible pour les pompiers de sauver les magasins dans lesquels se trouvaient des meubles et une quantité de marchandises évaluées à une somme très importante. Il est encore impossible de donner le montant de cette partie des pertes.

Aussitôt après que les pompiers eurent commencé à combattre l'élément destructeur, le second étage du bâtiment de Knox s'effondrait ce qui força les pompiers à reculer. Trois de ceux-ci ont été tués à ce moment. D'autres ont été sérieusement blessés. Un palefrenier de Knox a été tellement brûlé qu'il en mourra. Plus de douze pompiers et policemen ont été incommodés par la chaleur ; on a dû les transporter loin de l'incendie.

FINANCE ET COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

MM. Meredith & O'Brien, rue St Sacrement nous fournissent le rapport suivant a 12.30 h.

STOCK.	Vend	Ach.	STOCK.	Vend	Ach.
Can. Pac...	63½	63¼	Nationale xd	....	....
D.S.A........	6	4½	Union........	105	....
D.S.A.Pr.....	18	12	Dominion....	....	....
C. Cable Co.	139½	139	Hochelaga..	....	....
M. Tel.Co....	149	148	Com.of Man.	....	....
R.& O. N. Co	75	70	Int. Coal....	....	....
M.St.Ry.....	150	149	N. Land.....	....	....
M. Gas Co...	166	165½	B.N.America	....	....
Bell Tel.....	144	142½	Wabash.....	....	....
R.E.Light...	133½	126	Wabash, Pr.	....	....
M.Cott.Co...	125	120	G.T. 1er prf.	....	....
D. Cott. Co..	110	106	N.Cord. Co .	....	....
C.C. Mill Co.	55	....	Merch.Mfg	....	....
Bell Tel. Rts	142	141	M.L.& Mort.	....	....
St. Ry new..	145	143½	G.Coo! N. A.	....	....
Montreal ...	222½	219	D.4 p.c. stck.	....	....
Ontario......	110	....	M.4 p.c. stck.	....	....
Du Peuple...	125	121	Int. Coal....	....	....
Molson	168½	165¼	C.P.Lgrt 5s.	....	....
Toronto	255	246	Can. C. 6s...	....	....
Marchands..	164½	163	C. & St L. 6s.	....	....
Commerce ..	140	138½	M. Cott. 6s..	....	....
Ottawa......	....	....	D. Cott. 6s..	....	..
J.-Cartier...	....	....	Havre........	....	....
E.Townships ..		...	C. Cbl. New.	....	....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Str. Ry—55 a 149½.
Gaz—126 a 161, 125 a 165½.
Str. Ry New—50 a 141½.

Marche Americain à Londres

Fermeture du stock americain à Londres avec l'equivalant a New-York.

	Londres prix.	New-York equivalent
Atchison.............	3½	3½
Can. Pacific.........	67½	63 x d
Com. Cable	....	....
Erie	14½	13½
Kan. & Texas........	13	12½
Louisville & N.......	46½	45½
Lake Shore.........	132½	120½
Northern Pac. Pr.....	13½	13½
Ill. Central	9.½	90½
Norfolk & W. Pr.....	....	....
Ont. & Western......	15	14½
Reading..............	8½	16½
St. Paul .... xd	60½	58½
Union Pacific........	8½	8½
Wabash Pr..........	14	13½
Grand Tronc 1ers....	....	....
Grand Tronc 2mes....	....	....

BOURSE DE NEW-YORK

Reçus par cable privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, agent de change, 16 rue St Sacrement.

Ster'g dem'd.	....	....	U.S. Cordage	20½	20
A.T.C......	3½	3½	M.O.Pac.....	24½	23½
C.B. & Q....	75	74½	Nor. Pac.....	....	....
Can. Pac....	....	....	Nor.Pac.pfd.	....	13½
N.Y.C.......	....	....	Nor.West xd	104	104
C.C.C.......	....	36	Wabash pfd.	....	....
Can.South...	....	....	Oma. Com...	....	....
Del. Hud....	130	130	N.A.........	....	....
Distil. Cat.F.	18½	20½	Pacific Mail.	....	....
D.L.&west..	....	....	Reading.....	16½	16½
Erie........	....	....	St Paul......	58½	57½
C. Gas......	74½	74½	Tex. Pac....	8½	8½
N.Y.&N.En.	....	....	Union Pac...	....	....
N.J. Cen....	....	....	W.U Tel....	84½	84½
Lead........	....	37½	Wab. Com..	....	....
Louis&Nash.	45½	44½	R.T........	14½	14½
L. Shore....	....	129½	R.I.........	66½	65½
M. C........	....	....	Sucre.......	104½	104½
Silver.......	....	....			

On expédiera entre quatre à cinq millions d'or samedi.

MARCHE DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par cable privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montreal.

	Ouverture.	Plus haut.	Plus bas.	A 2 hrs.
BLE—				
Mai.......	....	....	....	....
Juillet....	51½	....	....	....
Sept......	53½	53½	53	53½
Dec.......	56½	56½	56½	56½
BLE D'INDE				
Nov.......	....	....	....	....
Juillet....	43½	....	....	....
Sept	43½	44	43½	43½
Mai	40½	40½	39½	39½
AVOINES—				
Janvier ..	....	....	....	....
Juillet ..	....	....	....	....
Sept......	27½	27½	27½	27½
Mai	32	32	31½	31½
PORC—				
....	....	....	....	....
Mai......	....	....	....	....
Juillet...	12 52	....	....	....
Sept.....	12 52	....	....	....
SAINDOUX.				
Nov......	....	....	....	....
Fev......	....	....	....	....
Mai......	....	....	....	....
Juillet...	6 82	....	....	....
Sept.....	6 85	6 87	6 85	6 87

M. R. Terroux, courtier, 162 St Jacques, téléphone 1708, nous fournit le rapport suivant du marché local :

	Entre banques	Au comptoir
Fonds de N.-York.	9 64 @ 7-64	pair @
Sterling à 60 jours.	97-16 @ ½	9½ @ ½
Sterl. a demande..	911-16@ ½	9½ @ 10
Sterl. par cable....	9 ½	10½
Cheques sur Paris, long terme......	......	5.15
Cheques sur Paris, courte echeance.	......	5.12½

A New-York :	Courant	Actuel
Sterling a 60 jours.....	4.88 ...	4.87 @ ½
Sterling à demande,...	4.89 ...	4.88 @ ½
Sterling par cable.....	....	4.87 @
Sterling commercial...	....	4.86 @ ½
Sterl. documentaire...	....	4.86 @ ½
Chéques sur Paris, long terme..............	....	5.16 @ ½
Cheques sur Paris, courte échéance.....	....	5.16 @

Argent à Londres, ¾. Argent à New-York, 1. Taux de la banque d'Angleterre 2.

COURRIER DE QUEBEC

LE GOUVERNEUR GENERAL OUVRIRA L'EXPOSITION

Québec, 25—Le gouverneur - général a accordé son patronage à l'exposition de Québec, et il présidera à la cérémonie d'ouverture de l'exposition.

Depuis huit jours, le bureau de direction siège en permanence au parlement, et tout un essaim d'employés sont à la besogne dans la spacieuse salle des bills privés, occupés à la correspondance, à la correction de la liste des prix, des entrées, etc. Tout marche comme sur des roulettes.

Les demandes d'entrée arrivent tous les jours, nombreuses, des différents points du Canada, des Cantons de l'Est, d'Ontario et des Etats-Unis.

Les grands éleveurs de l'Ouest et des associations offrent des prix spéciaux.

Les travaux préliminaires de l'organisation sont très avancés, presque terminés, et la compagnie va ordonner incessamment la construction des bâtisses.

FAILLITE

Joseph Asselin, de Beauce Junction, a fait cession de ses biens à la demande de M. Audet, de St Anselme. L'actif et le passif sont l'un et l'autre de $4,300.

LE PRINCE GOLITZIN

Le prince Grégoire Golitzin reviendra du lac St Jean vendredi, et dînera avec le lieutenant - gouverneur le soir du même jour à Spencer - Wood. Le prince s'est rendu en voiture à Ste Foye avec M. Chapleau avant de partir pour le lac St Jean avant-hier.

UNE NOCE QUI COMMENCE MAL

Il y a eu toute une scène scandaleuse, hier matin, à l'église Saint-Patrice, à Montréal.

Le prêtre venait de bénir un mariage et les époux joyeux et contents s'en allaient chez eux, quand à la porte du temple, la mariée reçut tout à coup une demi-douzaine de coups bien appliqués.

Puis avant qu'elle put revenir de sa surprise, on lui arracha sa robe.

C'était la sœur de la mariée qui protestait contre la consommation d'un mariage qui n'est pas de son goût.

ACCIDENT

L'épouse de M. F. X. Corriveau, de cette ville, négociant, a été hier matin, victime d'un accident qui la retiendra à sa chambre pendant plusieurs semaines.

Mme Corriveau revenait en calèche de sa villa de Beaumont, lorsqu'en descendant la côte le cheval glissa. Le coup fut si violent que Mme Corriveau passa pardessus le siège et tomba sur le sol.

Dans sa chute, Mme Corriveau s'est démis un épaule.

Mme Chamberland, qui accompagnait Mme Corriveau, a été quitte pour une émotion un peu vive.

IL CROYAIT QUE C'ETAIT ARRIVE

Londres, 25—Hier soir, comme Sarah Bernhardt jouait la "Dame aux Camélias" au théâtre Royal de Glasgow, un homme qui se tenait dans les coulisses se précipita sur la scène, au quatrième acte, et saisit l'actrice par les épaules, afin de la protéger contre Duval.

30 NIHILISTES ARRETES

ST-PÉTERSBOURG, 25—La police a arrêté encore 30 nihilistes pendant les dernières 24 heures.

HALLIDAY AVEC LES FOLLES

POUGHKEEPSIE, N.-Y., 25—La femme Halliday, la meurtrière, a été amenée de la prison de Dannemora à l'asile des aliénés criminels de l'Etat, ici, hier.

SOCIETES ET DISSOLUTIONS

O. Bissonnette et Cie—Dame Rosianne Fortin, épouse séparée de biens de J. B. O. Bissonnette, fait affaires comme carrossier.

J. G. Sénécal—Alexina Bissonnette, épouse séparée de biens de J. G. Sénécal, fait affaires comme épicière.

G. R. Woodburn and Co—G. R. Woodburn fait affaires comme plombier.

Guillemette et Lacasse—Philippe Guillemette et Euclide Lacasse, faisant affaires comme marchands, ont enregistré leur dissolution.

MacKintosh, Robert and Co—W. H. Robert, J. A. Robert et W. D. F. MacKintosh font affaires comme marchands

Goyette et Ricard—J. O. Goyette et Alf. Alélin dit Ricard font affaires comme entrepreneurs.

Mariages

LEWIS-LEVESQUE—Le 17 juillet 1894, à la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre Dame, W. M. Lewis, autrefois de Montréal, à Mlle Eva Levesque.

SAUVAGEAU-CHARTIER—Ce matin, à l'église Ste Brigide, M. Philippe Sauvageau, épicier, conduisait a l'autel Mlle Evilina Chartier, fille de feu Chs Chartier, épicier. La bénédiction nuptiale a été donnee par M. le curé Lonergan. L'heureux couple est parti pour un voyage dans le bas du golfe, emportant avec lui les meilleurs souhaits.

THIBAUDEAU-FOURNIER — En cette ville, le 24 courant, a l'église St-Vincent de Paul, M. J. A. Thibaudeau, architecte, fils de M. J. O. A. Thibaudeau, fermier de la circulation de la *Patrie*, conduisait à l'autel Dlle Marie Louise Fournier, fille de M. Alfred Fournier, employe au C. P. R. La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend Messire Lavallée, curé de la paroisse. L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Déces

BRODEUR—A St-Roch du Richelieu, le 23 courant, a l'âge de 2 mois et 8 jours, Marie Alexina Anaïs Brodeur, enfant d'Emmanuel Brodeur, commis-voyageur. 2

BOUCHER—Dame Emelie Fariseau, épouse de François Xavier Boucher, née a St-Martin, decedée à St-Louis du Mile-End, No 164 rue St-Dominique, à l'âge de 78 ans. Le service aura lieu vendredi a 7 heures.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESFORGES—En cette ville, le 25 courant, à l'age de 4 mois, Marie-Joseph-Alfred-Ernest, enfant de Pierre Desforges, associé de la maison Blouin, Desforges & Latourelle. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son pere, No 693 rue St Denis, à 8 hrs., pour se rendre au cimetiere de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

GAUTHIER—A St Jean, le 24 courant, à l'âge de 20 ans, Raoul Gauthier, fils de Napoleon Gauthier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, rue Champlain, à 8½ hrs, pour se rendre à l'église paroissiale et de la au cimetière, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GIRARD — Anne Marie Eglantine Gabrielle, enfant de Léopold Girard, decédée le 23 juillet 1894, âgée de 11 mois, 18 jours.

LENOIR DIT ROLLAND—En cette ville, le 24 courant, a l'âge de 57 ans, 10 mois et 1 jour, Toussaint Lenoir dit Rolland. Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 237 rue Centre, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St Henri et de la au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETONDAL—A Cacouna, le 24 courant, P. Letondal, a l'âge de soixante-et-trois ans et six mois. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 27 courant, de sa résidence, No 2411 rue Ste Catherine.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

Service anniversaire

Un service anniversaire sera chanté dans l'église St Jean Baptiste, rue Rachel, vendredi le 27 courant, a 7 a.m. pour le repos de l'âme de feu L. H. Choquette, M.D.
Parents et amis sont priés d'y assister.

Un service anniversaire sera chanté vendredi, a 7 heures, à l'église du Sacré-Cœur, rue Ontario, pour le repos de l'âme de Pierre Vandelac.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2